

Comptes consolidés

5.1	Compte de résultat consolidé <small>RFA</small>	2
5.2	Bilan consolidé <small>RFA</small>	3
5.3	Tableau de flux de trésorerie consolidé <small>RFA</small>	4
5.4	Variation des capitaux propres consolidés <small>RFA</small>	5
5.5	Annexe aux comptes consolidés annuels <small>RFA</small>	6
5.6	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés <small>RFA</small>	57

5/

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA



POUR EN SAVOIR PLUS
RENDEZ VOUS SUR BONDUELLE.COM

5.1 Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
Chiffre d'affaires	5.1	2 202 613	2 406 221
Achats et charges externes	5.2	(1 591 410)	(1 730 749)
Charges de personnel	6.1	(478 105)	(512 374)
Amortissements et pertes de valeur		(85 046)	(82 457)
Autres produits opérationnels	5.3	23 880	32 933
Autres charges opérationnelles	5.3	(19 131)	(47 696)
Résultat opérationnel courant		52 801	65 878
Éléments non récurrents	5.4	(117 993)	(11 733)
Résultat opérationnel		(65 193)	54 145
Coût de l'endettement financier net		(13 345)	(23 743)
Autres produits et charges financiers		(1 195)	(7 539)
Résultat financier	7.2	(14 540)	(31 282)
Résultats des sociétés mises en équivalence	4.2	(5 244)	4 384
Résultat avant impôts		(84 977)	27 247
Impôts sur le résultat	8.1	(39 987)	(18 460)
Résultat net des activités poursuivies		(124 965)	8 788
Résultat net des activités non poursuivies	4.1	160 393	5 700
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		35 429	14 488
• Part du groupe		35 421	14 496
• Part des minoritaires		7	(8)
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION	9	1,10	0,45
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	9	1,08	0,44

Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
Résultat net de la période	35 429	14 488
Dont reclassable en résultat	89 339	(78 591)
Couverture de flux de trésorerie	4 326	1197
Écarts de conversion	85 791	(79 246)
Impact fiscal	(778)	(542)
Dont non reclassable en résultat	4 434	(101)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	7 628	(164)
Impact fiscal	(2 280)	63
Pertes et gains latents sur actifs financiers ⁽¹⁾	(914)	0
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	93 773	(78 692)
TOTAL PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS	129 202	(64 204)
Dont quote-part du groupe	129 195	(64 196)
Dont quote-part des minoritaires	7	(8)

(1) Comprend en particulier les variations de juste valeur des autres titres non consolidés évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

5.2 Bilan consolidé

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
Actifs non courants		1 014 262	989 067
Autres immobilisations incorporelles	10.2	55 721	51 733
<i>Goodwill</i>	10.1	400 188	384 336
Immobilisations corporelles	10.3	372 082	369 154
Droits d'utilisation	10.4	79 444	65 402
Titres mis en équivalence	4.2	84 323	94 957
Autres actifs financiers non courants	7.4	3 287	5 360
Impôts différés	8.1	15 029	12 412
Autres actifs non courants	7.3	4 187	5 712
Actifs courants		1 098 573	1 002 794
Stocks et encours	5.5	618 296	668 080
Clients et autres débiteurs	5.6	343 422	305 044
Créances d'impôt		1 914	11 021
Autres actifs courants	7.3	5 887	6 260
Autres actifs financiers courants	7.3	7 790	3 382
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.6	121 264	9 007
TOTAL ACTIF		2 112 835	1 991 862

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
Capitaux propres, part du groupe		852 412	774 462
Capital social		57 103	57 103
Primes liées au capital		40 103	40 103
Réserves consolidées		755 206	677 256
Intérêts minoritaires		(6)	(6)
Capitaux propres		852 406	774 456
Passifs non courants		473 436	420 507
Dettes financières	7.6	338 125	296 947
Dettes de location	7.6	76 336	62 475
Engagements envers le personnel	6.2	20 855	21 688
Autres provisions non courantes	11.1	9 178	9 405
Impôts différés	8.1	3 045	3 437
Autres passifs non courants	7.3	25 896	26 554
Passifs courants		786 994	796 899
Dettes financières courantes	7.6	60 102	75 183
Dettes de location courantes	7.6	18 738	16 912
Provisions courantes	11.1	5 033	10 524
Fournisseurs et autres crébiteurs	5.7	690 571	687 143
Dettes d'impôt		12 127	6 643
Autres passifs courants	7.3	422	493
TOTAL PASSIF		2 112 835	1 991 862

5.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
Résultat net des activités poursuivies		(124 965)	8 788
Résultat des sociétés mises en équivalence		5 244	(4 384)
Amortissements et perte de valeur		186 947	88 459
Autres ressources (emplois) sans impact sur la trésorerie		(8 109)	8 802
Impôt différé	8.1	16 963	(1 162)
Intérêts courus		(153)	546
Marge brute d'autofinancement		75 927	101 050
Variation du besoin en fonds de roulement	5.5 & 5.6 & 5.7	(31 567)	(98 119)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités poursuivies		44 360	2 931
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités non poursuivies		78 807	0
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		123 167	2 931
Acquisition de sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite ⁽¹⁾		(84 153)	(9 894)
Investissements industriels et acquisition d'actifs incorporels ⁽²⁾	10.2 & 10.3	(73 572)	(77 503)
Investissements financiers		(14)	(4)
Cession d'immobilisations et d'actifs financiers ⁽³⁾	5.3	2 194	663
Variation nette des prêts et des autres valeurs immobilisées		1 164	(1 884)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement des activités poursuivies		(154 381)	(88 623)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement des activités non poursuivies		432 306	19 466
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		277 925	(69 157)
Transactions avec les détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle		0	0
(Acquisition) Cession d'actions propres		(3 064)	(755)
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à plus d'un an	7.6	(149 616)	(27 645)
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à moins d'un an	7.6	(98 049)	10 437
Augmentation (Diminution) des dettes de location	7.6	(18 230)	(19 283)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe et aux minoritaires		(14 722)	(9 910)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement des activités poursuivies		(283 681)	(47 155)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement des activités non poursuivies		(2 117)	0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(285 798)	(47 155)
Incidence des variations des taux de change		1 077	1 124
Variation de trésorerie		116 371	(112 256)
Trésorerie à l'ouverture		4 894	121 264
Trésorerie à la clôture		121 264	9 007
VARIATION DE TRÉSORERIE		116 371	(112 256)

(1) Dont principalement l'acquisition des titres mis en équivalence de Nortera Foods.

(2) Les investissements correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles décrites dans les notes 3.5.1.2 et 3.5.2 auxquelles s'ajoute la variation des dettes fournisseurs associées présentées dans la note 5.7.

(3) Les cessions d'immobilisations correspondent au produit reçu diminué des avances et acomptes sur immobilisations.

5.4 Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	En nombre d'actions	Capital	Primes	Écarts actuariels	Actions propres	Réserves de conversion	Résultats accumulés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Capitaux propres au 30 juin 2021										
32 630 114	57 103	40 103	(6 446)	(8 790)	(112 808)	771 370	740 531	18	740 548	
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres			5 348		85 791	2 634	93 773	0	93 773	
Résultat 30/06/2022						35 421	35 421	7	35 429	
Attribution gratuite d'actions						449	449	0	449	
Puts sur minoritaires						0	0	(7)	(7)	
Actions Propres				(1 686)		(1 001)	(2 687)	0	(2 687)	
Autres						(353)	(353)	(24)	(377)	
Dividendes versés					(14 722)	(14 722)		0	(14 722)	
Capitaux propres au 30 juin 2022										
32 630 114	57 103	40 103	(1 098)	(10 476)	(27 017)	793 797	852 412	(6)	852 406	
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres			(101)		(79 246)	655	(78 692)		(78 692)	
Résultat 30/06/2023						14 496	14 496	(8)	14 488	
Attribution gratuite d'actions						1 357	1 357		1 357	
Puts sur minoritaires						0	0	8	8	
Actions Propres				(261)		(366)	(627)		(627)	
Autres ⁽¹⁾						(4 574)	(4 574)		(4 574)	
Dividendes versés					(9 910)	(9 910)			(9 910)	
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2023										
32 630 114	57 103	40 103	(1 199)	(10 738)	(106 262)	795 455	774 462	(6)	774 456	

(1) Cf. note 10.2.

5.5 Annexe aux comptes consolidés annuels

Sommaire

NOTE 1 INFORMATIONS GÉNÉRALES	7	NOTE 7 FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS	25
1.1 Informations relatives au groupe et modalités d'élaboration	7	7.1 Gestion des risques financiers	25
1.2 Référentiel comptable appliqué	7	7.2 Résultat financier	27
NOTE 2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	7	7.3 Présentation des actifs et passifs financiers par catégorie	29
2.1 Évolution de la gouvernance	7	7.4 Autres actifs financiers non courants	32
2.2 Adaptation du dispositif industriel américain	7	7.5 Instruments financiers dérivés	33
2.3 Amendement du crédit syndiqué à impact de 400 millions d'euros	7	7.6 Endettement net	36
2.4 Obtention des premières certifications B Corp	8		
NOTE 3 PRINCIPES COMPTABLES	8	NOTE 8 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	41
3.1 Méthodes de consolidation	8	8.1 Impôt sur le résultat	41
3.2 Information sectorielle	8		
3.3 Conversion des opérations en devises et conversion des états financiers des sociétés étrangères	9	NOTE 9 RÉSULTAT PAR ACTION	42
3.4 Regroupements d'entreprises	9		
3.5 Principes comptables des actifs et passifs	9	NOTE 10 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	43
3.6 Prise en compte des effets du changement climatique	16	10.1 <i>Goodwill</i>	43
NOTE 4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	16	10.2 Autres immobilisations incorporelles	44
4.1 Variation du périmètre de consolidation	16	10.3 Immobilisations corporelles	46
4.2 Sociétés mises en équivalence	16	10.4 Droits d'utilisation	48
NOTE 5 DONNÉES OPÉRATIONNELLES ET ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS	17		
5.1 Information sectorielle	17	NOTE 11 AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS	50
5.2 Achats et charges externes	18	11.1 Autres provisions	50
5.3 Autres produits et autres charges opérationnels	18	11.2 Risques et litiges	50
5.4 Éléments non récurrents	19	11.3 Engagements conditionnels et éventualités	51
5.5 Stocks et encours	19		
5.6 Clients et autres débiteurs	20	NOTE 12 AUTRES INFORMATIONS	52
5.7 Fournisseurs et autres créiteurs	20	12.1 Honoraires des Commissaires aux Comptes	52
NOTE 6 CHARGES, EFFECTIFS ET AVANTAGES DU PERSONNEL	21	12.2 Transactions avec les parties liées	53
6.1 Rémunérations et effectifs	21		
6.2 Engagements envers le personnel	21	NOTE 13 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	54
6.3 Paiements fondés sur des actions	23		
		NOTE 14 LISTE DES SOCIÉTÉS DU GROUPE	55

NOTE 1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Informations relatives au groupe et modalités d'élaboration

Cotée sur Euronext Paris (Compartiment B), Bonduelle SCA est une société en commandite par actions de droit français. Bonduelle, acteur de référence de l'alimentation végétale, détient notamment des positions de *leader* sur le marché des légumes transformés en Europe et hors Europe. Elle intervient sur trois technologies, à savoir : la conserve, le surgelé et le frais prêt à l'emploi (traiteur et 4^e gamme).

La Gérance a arrêté les comptes consolidés en normes IFRS et a autorisé la publication des états financiers arrêtés au 30 juin 2023 qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale en date du 7 décembre 2023.

Les comptes consolidés du Groupe Bonduelle et de ses filiales (« le groupe ») au titre de l'exercice 2022-2023 sont établis en conformité avec les normes « IFRS » (*International Financial Reporting Standards*) publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et dont le règlement d'adoption est paru au journal officiel de l'Union européenne.

L'annexe aux comptes consolidés annuels est établie en conformité avec les normes IFRS et suit la recommandation 2016-09 de l'Autorité des normes comptables.

Les comptes consolidés et annexes aux comptes consolidés sont présentés en euros. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en milliers d'euros et arrondis au millier le plus proche. De façon générale, les valeurs présentées sont arrondies à l'unité la plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport

au total reporté. Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

1.2 Référentiel comptable appliqué

Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} juillet 2022

Les principaux textes nouvellement applicables en 2022-2023 concernant le groupe sont les suivants :

- amendements IAS 16, Immobilisations corporelles – Produits antérieurs à l'utilisation prévue ;
- amendements IAS 37, Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat ;
- amendements IFRS 3, Référence au cadre conceptuel.

Le groupe n'a constaté aucun effet significatif de ces amendements sur les comptes consolidés au 30 juin 2023.

Normes, amendements et interprétations d'application non obligatoire au 1^{er} juillet 2023 mais pouvant être anticipés

Le groupe n'a pas appliqué par anticipation des normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB dans les comptes consolidés de l'exercice 2022-2023 et estime qu'ils ne devraient pas avoir un impact significatif sur ses résultats et sa situation financière.

NOTE 2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1 Évolution de la gouvernance

Suite à l'annonce du départ de Guillaume Debrosse en mai 2023, le groupe a annoncé la nomination de Xavier Unkovic à la Direction générale du Groupe Bonduelle. Cette nomination a pris effet le 1^{er} juin 2023. Xavier Unkovic a occupé des fonctions financières, commerciales et marketing puis de Direction générale aux États-Unis pendant 23 ans, au sein du Groupe Mars puis de l'entreprise Army's kitchen, entreprise californienne de plats préparés biologiques certifiée B Corp, qu'il a redressée et développée. Depuis 2021, Xavier Unkovic était le Directeur général de l'entreprise française NAOS, acteur majeur du soin et de la santé de la peau, sous les marques Bioderma, Institut Esthederm et État Pur.

2.2 Adaptation du dispositif industriel américain

Le Groupe Bonduelle a annoncé en février 2023 l'adaptation du dispositif industriel de son activité sur la côte Est des États-Unis dans le but d'améliorer sa compétitivité sur le marché des

produits frais prêts à l'emploi aux États-Unis et de recentrer son activité sur les segments valorisés de celui-ci. Ainsi, les activités de fabrication à Florence (New Jersey) sont en cours de fusion avec le site de Swedesboro (New Jersey). Cette opération vise à optimiser la production de l'ensemble des produits destinés aux clients américains, tout en réalisant des gains d'efficacité et de couverture des coûts fixes.

À la date d'arrêté des comptes, le projet est en cours avec une finalisation sur le premier semestre de l'exercice 2023-2024.

La charge nette de cette réorganisation est enregistrée sur l'exercice fiscal 2022-2023 au titre des éléments non récurrents (10,1 millions d'euros - cf note 5.4).

2.3 Amendement du crédit syndiqué à impact de 400 millions d'euros

Le 6 février 2023, le Groupe Bonduelle a signé, avec ses partenaires bancaires, un amendement de son crédit revolving syndiqué (RCF) de 400 millions d'euros sécurisant ainsi une source essentielle de financement, particulièrement adaptée

à la saisonnalité de ses besoins de financement, et dans des conditions très compétitives et ce malgré l'environnement économique actuel instable. Cet aménagement prévoit une extension de 2 ans, portant la maturité de 2026 à 2028, avec deux options d'extension d'un an chacune, portant la maturité finale du crédit à février 2030.

Cette ligne de crédit intègre à ces conditions financières des indicateurs de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) en phase avec la mission et la raison d'être du groupe, tant en matière de certification B Corp, que de réduction de son empreinte carbone et de contribution, avec ses partenaires agricoles, à une agriculture régénératrice.

Cette opération démontre une nouvelle fois la confiance accordée par les banques partenaires et la volonté d'accompagner le développement du Groupe Bonduelle sur le long terme.

2.4 Obtention des premières certifications B Corp

En 2018, le Groupe Bonduelle a annoncé son ambition de devenir une entreprise certifiée B Corp d'ici 2025. Cette ambition implique que chacune de ses entités obtienne une à une leur certification. L'exercice 2022-2023 marque une étape majeure avec les certifications de Bonduelle en Italie et de Bonduelle Fresh Americas aux États-Unis, représentant ensemble un tiers du chiffre d'affaires du groupe. Les deux entités du Groupe Bonduelle sont les premières à répondre aux normes exigeantes de B Lab en matière d'impact social et environnemental. Elles rejoignent ainsi la communauté grandissante des entreprises certifiées B Corp, qui œuvrent collectivement pour rendre chaque jour l'économie mondiale plus respectueuse de la planète, plus inclusive et plus équitable. Ces deux certifications illustrent la volonté du Groupe Bonduelle de mettre l'impact positif au cœur de son modèle d'entreprise formalisé dès 2020 à travers une feuille de route appelée le B! Pact et articulée autour de 3 piliers : l'alimentation, la planète et les Hommes. La démarche de certification B Corp permet d'accélérer l'engagement et la mobilisation de l'ensemble des métiers de l'entreprise autour des programmes à impact positif du groupe.

NOTE 3 PRINCIPES COMPTABLES

3.1 Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dont le groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle.

Le contrôle est défini et apprécié, conformément à IFRS 10, sur la base de trois critères : le pouvoir de décision, l'exposition aux rendements variables et le lien entre les deux.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, la part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du groupe (« Part du groupe ») étant distinguée de celle relative aux intérêts des autres actionnaires (« Intérêts minoritaires »). Les sociétés dans lesquelles Bonduelle n'a pas le contrôle exclusif et exerce une influence notable ou un contrôle conjoint, sont mises en équivalence.

Toutes les sociétés intégrées du groupe clôturent leurs comptes au 30 juin 2023 à l'exception des sociétés suivantes : Bonduelle Kuban, Bonduelle do Brasil, Bonduelle Kazakhstan, Agro Rost. L'ensemble de ces sociétés est consolidé sur la base d'une situation comptable établie au 30 juin 2023.

Certaines sociétés dans lesquelles le Groupe Bonduelle détient directement ou indirectement le contrôle ou une influence notable pourraient ne pas être consolidées dès lors qu'elles ne seraient pas significatives.

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective à la date de prise de contrôle ou d'influence notable.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable.

Les produits et charges de filiales acquises ou cédées en cours d'exercice sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (y compris les dividendes) sont éliminés.

3.2 Information sectorielle

L'information sectorielle est donnée sur la base des secteurs opérationnels du reporting interne dénommé également *management approach*.

Les deux secteurs opérationnels sont : zone Europe et zone hors Europe.

La zone Europe couvre les zones géographiques suivantes : France, Allemagne, Italie et Péninsule ibérique qui forment l'Europe du Sud, Europe du Nord et Europe centrale.

La zone hors Europe couvre l'Europe orientale, l'Asie, le Mercosur, l'Amérique du Nord, et les marchés Export.

Les principaux indicateurs publiés sont ceux utilisés par la Direction générale. Au titre des informations complémentaires, le chiffre d'affaires, résultat opérationnel et actifs non courants sont déclinés par zones géographiques, le chiffre d'affaires est également détaillé par secteur d'activités.

3.3 Conversion des opérations en devises et conversion des états financiers des sociétés étrangères

Conversion des opérations en devises

Les transactions libellées en devises sont évaluées en fonction des cours de change en vigueur à la date de réalisation des transactions. Les créances et les dettes en devises figurant au bilan à la clôture de la période, sont évaluées en fonction des cours de change applicables à cette date. Les pertes et profits de change résultant de la conversion de transactions en devises, figurent dans les rubriques « produits financiers » et « charges financières » du compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs à des emprunts en devises ou autres instruments affectés à la couverture d'investissements à long terme dans la même devise, qui sont inclus dans le poste "Différences de conversion" des capitaux propres consolidés.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros aux cours officiels de fin d'exercice. Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions. Pour des raisons pratiques, un cours moyen annuel arithmétique est utilisé pour convertir les éléments de produits et de charges. Toutefois, si les cours de change connaissent des fluctuations importantes, un calcul autre que le taux moyen annuel arithmétique peut être utilisé, en lien avec la saisonnalité de l'activité.

Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents cours de change sont incluses dans le poste « Différences de conversion » dans les capitaux propres consolidés jusqu'à ce que les investissements étrangers auxquels elles se rapportent soient vendus ou liquidés.

3.4 Regroupements d'entreprises

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 Révisée (Regroupements d'entreprises) depuis le 1^{er} juillet 2009, et selon IFRS 3 pour les acquisitions ayant eu lieu avant cette date.

Cette méthode implique la comptabilisation des actifs acquis et des passifs assumés identifiables à leur juste valeur sauf exceptions prévues dans IFRS 3R.

Pour tous les regroupements ayant été réalisés après le 1^{er} juillet 2009, les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

De même, à compter du 1^{er} juillet 2009, toute part d'intérêt dans l'entité acquise ne conférant pas le contrôle (minoritaires) peut soit représenter une quote-part dans la juste valeur des actifs acquis et passifs assumés identifiables (IFRS 3 2004), soit être évaluée à leur juste valeur (on parle dans ce cas de *goodwill* complet). Cette option s'applique transaction par transaction.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à la juste valeur de la quote-part acquise des actifs et passifs

identifiables à la date d'acquisition est comptabilisée en *goodwill*.

Si le coût d'une acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise alors le *goodwill* négatif (*badwill*) est comptabilisé directement en résultat.

L'analyse des *goodwill* est finalisée durant la période d'évaluation, soit 12 mois à compter de la date de prise de contrôle.

3.5 Principes comptables des actifs et passifs

Les états financiers consolidés au 30 juin 2023 sont présentés en milliers d'euros et reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et dettes définis ci-après inscrits à la juste valeur.

3.5.1 Immobilisations incorporelles

3.5.1.1 Goodwill

Lors de l'acquisition de titres de sociétés consolidées par intégration globale ou mises en équivalence, le coût d'acquisition des titres est affecté aux actifs, passifs et passifs éventuels acquis évalués à leur juste valeur. L'écart positif entre le coût d'acquisition et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs acquis et les passifs éventuels représente le *goodwill*. Il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « *Goodwill* » pour les sociétés intégrées globalement et dans la rubrique « Titres mis en équivalence » pour les sociétés mises en équivalence.

Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de la société acquise.

Les *goodwill* négatifs (*badwill*) sont directement comptabilisés en compte de résultat en éléments non récurrents.

3.5.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Les marques acquises, individualisables, dont la durée d'utilité est considérée comme indéterminée, sont inscrites au bilan consolidé dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles ».

Les licences, brevets ainsi que les autres actifs incorporels acquis sont enregistrés à leur coût d'achat dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » du bilan consolidé. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées d'utilité estimées.

Les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut démontrer qu'ils génèrent des avantages économiques futurs et que leurs coûts soient bien identifiés.

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée des logiciels qui varie de un à cinq ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

3.5.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Le coût d'acquisition ou de production inclut, lorsque applicable, les coûts de démantèlement et de remise en état des sites d'exploitation.

Compte tenu de la nature de nos investissements, les coûts d'emprunts ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle à compter de la date à laquelle le bien est prêt à être mis en service. Sauf cas particuliers, les valeurs résiduelles sont nulles.

Les durées d'utilité sont revues périodiquement, notamment dans le cas de décisions de changements de lieux de production.

- Constructions : 10 à 40 ans.
- Matériels, mobiliers, installations : 5 à 15 ans.
- Autres immobilisations : 3 à 10 ans.

Lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur, le groupe procède à l'examen de la valeur recouvrable de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient).

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient) dans le cadre des conditions d'utilisation prévues par le groupe. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation devient inférieure à sa valeur nette comptable.

3.5.3 Actifs faisant l'objet d'un contrat de location

IFRS16 « Contrats de location » impose pour le preneur, un modèle unique de comptabilisation des contrats de location au bilan via la reconnaissance d'un actif représentant un droit d'utilisation en contrepartie d'une dette locative correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location. Un impôt différé est également constaté sur la base de la différence entre la valeur nette comptable du droit d'utilisation et de la dette locative.

Traitements permanents :

- exemption des nouveaux contrats de location de courte durée (durée inférieure à 12 mois y compris périodes de renouvellement économiquement incitatives) et les contrats de faible valeur (cinq mille euros) ;
- la durée de location correspond à la période non résiliable de chaque contrat, à laquelle il convient de rajouter toute option de renouvellement que le groupe est raisonnablement certain d'exercer, et toute option de résiliation que le groupe est raisonnablement certain de ne pas exercer. Le 16 décembre 2019 le Comité d'Interprétation des normes IFRS (« IFRS IC ») a publié une décision d'agenda relative aux modalités

d'appréciation de la durée à retenir pour la détermination des passifs liés aux engagements locatifs. Ainsi ces passifs sont déterminés selon une durée d'utilisation plutôt qu'une durée contractuelle, en particulier dans le cas des baux commerciaux. Le groupe a tenu compte de cette décision pour la détermination des passifs liés aux engagements locatifs dès le 1^{er} juillet 2019 :

- le taux d'actualisation correspond au taux marginal d'emprunt déterminé sur la durée résiduelle des contrats pour l'ensemble du groupe ; ce taux est défini en fonction de la durée du contrat afin de prendre en compte les profils de paiement ;
- prise en compte des composantes non locatives (essentiellement maintenance des véhicules).

À leur date de prise d'effet, les contrats de location tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location » sont inscrits :

- en immobilisation à l'actif (droit d'usage) pour le montant de la dette de loyers, augmentée des paiements d'avance faits au bailleur, des coûts directs initiaux encourus, moins les avantages reçus, ainsi que d'une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat, le cas échéant ; et
- en dette financière pour le montant des loyers sur la durée de location et actualisés au taux tel que déterminés ci-dessus.

Les droits d'utilisation sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de location. Lorsque le contrat a pour effet de transférer au preneur la propriété du bien ou lorsqu'il comprend une option d'achat, qui sera exercée avec une certitude raisonnable, le droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité de l'actif sous-jacent selon les mêmes conditions que celles appliquées aux actifs détenus en propre.

Dans les états des flux de trésorerie consolidés, les paiements des passifs de location sont présentés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement, conformément à IFRS 16 « Contrats de location ».

3.5.4 Pertes de valeur sur actifs immobilisés

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, qui sont essentiellement les écarts d'acquisition et les marques. Les indices de perte de valeur sont notamment une baisse significative de volumes d'activités, une dégradation de la rentabilité à long terme attendue, une évolution de la notoriété ou de la réglementation qui impacte défavorablement l'activité.

La valeur des actifs immobilisés de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT), comprenant notamment les *goodwill*, les immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et les droits d'utilisation (IFRS 16) est soumise à un test de dépréciation lors de l'arrêté annuel et lorsque des événements et circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable d'une UGT devient inférieure à leur valeur nette comptable.



Les pertes de valeurs éventuelles sont imputées en priorité sur les *goodwill* affectés à l'unité génératrice de trésorerie (UGT), puis à la réduction de la valeur nette comptable de chaque actif de l'unité.

La valeur recouvrable des *goodwill*, qui sert au calcul d'une éventuelle perte de valeur à constater dans les comptes, correspond à leur valeur d'utilité estimée sur la base de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs.

Si cette valeur d'utilité ne couvre pas la valeur comptable des actifs, la valeur recouvrable retenue (si celle-ci est plus élevée) correspond à leur juste valeur diminuée des coûts liés à la vente.

Les UGT correspondent à des regroupements de filiales appartenant à un même secteur d'activité et générant des flux de trésorerie nettement indépendants de ceux générés par d'autres UGT. Les flux de trésorerie servant de base au calcul des valeurs d'utilité sont issus des plans stratégiques des UGT couvrant les cinq prochains exercices.

Les taux de croissance utilisés pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les plans stratégiques de 5 ans se situent entre 0 et 3 % en fonction de la dynamique des marchés dans lesquels les UGT opèrent.

Les flux de trésorerie font l'objet d'une actualisation sur la base d'un coût moyen pondéré du capital déterminé en fonction des données du marché de Bonduelle et de son secteur d'activité. Il est calculé pour le groupe et majoré, pour certaines UGT, d'une prime pour tenir compte des facteurs de risques. Au 30 juin 2023, le WACC groupe s'élève à 7 %.

Le WACC est calculé sur la base d'un endettement de marché à hauteur de 26 % des capitaux permanents et d'un taux sans risque de 3,6 %.

Les UGT suivies par le groupe sont les secteurs d'activités suivants pour chaque secteur opérationnel : zone Europe et zone hors Europe.

Pour la zone Europe :

- les activités de la conserve et du surgelé ;
- les activités du frais prêt à l'emploi.

Pour la zone hors Europe :

- l'activité de la conserve et du surgelé en Europe orientale ;
- l'activité du frais prêt à l'emploi en Amérique du Nord.

La juste valeur diminuée des coûts liés à la vente correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs) dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

3.5.5 Actifs financiers

En application de la norme IFRS 9, les actifs financiers sont comptabilisés dans l'une des trois catégories suivantes :

- au coût amorti ;
- à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global ;
- à la juste valeur par résultat.

La classification et l'évaluation des actifs financiers reposent sur deux critères : le modèle économique de l'entité (collecte de flux contractuels ou monétisation par cession) pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par le groupe à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme, ou encore d'actifs financiers volontairement classés dans cette catégorie. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat. Classés en actifs courants dans les équivalents de trésorerie, ces instruments financiers comprennent le cas échéant les parts d'OPCVM de trésorerie et les dérivés actifs.

Les prêts

Les prêts sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif.

Clients et comptes rattachés

Créances vis-à-vis des clients

Les créances vis-à-vis des clients sont comptabilisées au bilan au coût amorti.

Le groupe, dans sa politique de financement, peut avoir recours à des programmes de cessions de créances commerciales. Ces cessions sont sans recours. Le risque est intégralement transféré à l'établissement ayant racheté la créance. De ce fait, ces dernières ne sont plus comptabilisées à l'actif du bilan. Le groupe ne conserve aucune implication continue dans les actifs décomptabilisés.

Provisions pour dépréciation

Les provisions pour dépréciation concernent principalement des litiges sur lesquels Bonduelle est en discussion avec les clients. Des provisions pour dépréciation pour pertes attendues sont comptabilisées à hauteur des pertes attendues sur la durée de vie de la créance.

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations figurent en actifs financiers et sont comptabilisées au coût amorti.

Autres titres non consolidés

Les autres titres non consolidés sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur. Les variations de juste valeur comme les résultats de cession, sont enregistrés en capitaux propres consolidés dans la rubrique des autres éléments du résultat global et ne sont pas recyclés en résultats.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières comprennent principalement des dépôts de garantie essentiellement requis par la réglementation fiscale de certains pays ainsi que des fonds couvrant des régimes postérieurs à l'emploi. Ces actifs sont enregistrés au coût amorti.

3.5.6 Passifs financiers

La dette financière comprend :

- les emprunts obligataires ;
- les intérêts courus non échus ;
- les emprunts et concours bancaires ;
- les instruments dérivés passifs.

Les dettes financières sont évaluées et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elles sont enregistrées à leur date de règlement.

En application de la norme IFRS 9 qui a amendé IAS 39 sur les principes de la comptabilité de couverture en juste valeur, la dette obligataire, swappée à l'émission, a été réévaluée à sa valeur de marché. Les variations de juste valeur de la dette et des dérivés associés passent en résultat de la période.

Concernant les dettes de location voir note 3.5.3.

3.5.7 Instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

Les instruments dérivés sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur :

- les instruments dérivés en gestion de la dette nette et de couverture d'investissements nets à l'étranger sont comptabilisés en Instruments dérivés actifs ou passifs ;
- les instruments dérivés de change opérationnel sont comptabilisés dans la ligne instruments financiers dérivés actifs ou passifs :
 - si l'instrument dérivé est désigné de couverture de juste valeur d'actifs ou passifs inscrits au bilan consolidé, ses variations de valeur et celles de l'élément couvert sont enregistrées en résultat sur la même période,
 - si l'instrument dérivé est désigné de couverture d'investissements nets à l'étranger, ses variations de valeur sont enregistrées en capitaux propres en écarts de conversion et sont recyclées en résultat lors de la décomptabilisation de l'actif,
 - si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie futurs :
 - les variations de valeur de sa part efficace sont enregistrées en capitaux propres en autres éléments du résultat global et sont recyclées en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même reconnu en résultat et ce, dans la même rubrique,
 - la valeur temps (report/déport et prime d'option de change, *basis spread* des cross-currency swaps) est enregistrée en capitaux propres en en autres éléments du résultat global et est prise dans le compte de résultat à l'échéance du sous-jacent, conformément aux principes retenus par le groupe.

Les variations de juste valeur de la part inefficace des instruments qualifiés de couvertures et les variations de juste valeur des instruments dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée sont enregistrées directement dans le compte de résultat de la période.

Les dérivés sont enregistrés à leur date de transaction.

La norme IFRS 7.27A distingue 3 niveaux dans les méthodes de détermination de la juste valeur :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif pour un instrument identique et sans aucun ajustement ;
- niveau 2 : juste valeur déterminée à partir de données observables, soit directement (tel qu'un prix), soit indirectement (calculées à partir d'un autre prix), mais autres qu'un prix coté sur un marché actif relevant du niveau 1 ;
- niveau 3 : juste valeur déterminée à partir de données non observables sur un marché.

La méthode retenue par Bonduelle est le niveau 2 en accord avec IFRS 13. Par ailleurs, les données de marchés utilisées dans les outils de valorisation sont les fixings Banques Centrales ainsi que les données contribuées de plateformes de type Reuters.

3.5.8 Stocks

Les stocks de matières sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré. Les stocks d'encours et de produits finis sont valorisés au coût de production qui inclut le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production (y compris les frais fixes industriels).

Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Les dépréciations jugées nécessaires sont constatées :

- pour les matières premières, lorsque le cours du jour est inférieur à la valeur d'inventaire ;
- pour les produits finis et marchandises revendues en l'état, chaque fois que la valeur nette probable de réalisation est inférieure au coût de production ou d'acquisition.

Le montant de toute dépréciation des stocks pour les ramener à leur valeur nette de réalisation et toutes les pertes de stocks sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle la dépréciation ou la perte se produit. Le montant de toute reprise d'une dépréciation des stocks résultant d'une augmentation de la valeur nette de réalisation est comptabilisé comme une réduction du montant des stocks comptabilisé en charges dans la période au cours de laquelle la reprise intervient.

Les marges réalisées entre sociétés du groupe sont éliminées.

3.5.9 Actions propres

Les actions Bonduelle détenues par la société sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés, dans la ligne "actions propres", pour une valeur correspondant à leur prix de revient. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

3.5.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités consistent en des placements pouvant être rendus immédiatement disponibles et dont l'échéance, à l'origine, est égale ou inférieure à trois mois. Ces placements sont évalués à leur valeur de marché.

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les liquidités en compte courant bancaire et les éventuelles parts d'OPCVM monétaires ou BMTN mobilisable à court terme dont le risque de changement de valeur est considéré comme négligeable.

3.5.11 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement figurent au bilan dans la rubrique « Autres passifs non courants ». Elles sont inscrites dans la rubrique « Autres produits opérationnels » au compte de résultat et reprises au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir.

3.5.12 Impôts

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées.

En France, Bonduelle SCA est la société tête du groupe fiscal constitué par les sociétés Bonduelle SA, Bonduelle Europe Long Life SAS, Sud Ouest Légumes Alliance SAS, Bonduelle Development SAS, Champiloire SAS, Bonduelle Frais Traiteur SAS, Bonduelle Frais France SAS, Bonduelle Traiteur International SAS, Euromycel SAS, MOD Bond SAS (ex-Coviju2 SAS), Coviju3 SAS, Coviju4 SAS, Bonduelle Ré SA, LBS Holding SARL et SACSA SA.

L'impôt exigible au titre de la période est classé au passif du bilan dans les dettes courantes dans la mesure où il n'a pas encore été décaissé. Les sommes versées en excès par rapport aux sommes dues au titre des impôts sur les sociétés sont classées à l'actif du bilan en créances courantes.

Les caractéristiques de ces différents régimes sont :

Types de régime	France	Allemagne	Italie
	Indemnités de fin de carrière et Médailles du travail	Régimes de retraite	Régimes de cessation d'activité
Taux d'actualisation	3,70 %	3,70 %	3,70 %
Taux de rendement des actifs	3,70 %	N/A	N/A
Progression future des salaires	2,20 %	2,20 %	N/A
Âge de départ à la retraite	64 ans	65 ans	68 ans

À l'exception du programme américain pour indemnisation des accidents du travail (*worker's compensation*) décrit au paragraphe 3.5.14, le groupe ne possède pas d'engagements au titre des coûts médicaux.

Le taux d'actualisation est uniforme pour le calcul des engagements des différents régimes (3,70 %). Il a été déterminé au regard des taux de rendement obligataires d'émetteurs privés de la zone euro de notation AA. Le taux de progression des salaires présenté est un taux moyen par plan.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, à l'exception toutefois des *goodwill*. Selon la méthode du report variable, ils sont calculés sur la base du taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé et sont classés en actifs et passifs non courants. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée. Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres sont également comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles, des déficits fiscaux et des crédits d'impôts reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges et produits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres. C'est en particulier le cas des impôts différés relatifs aux marques lorsque le taux d'impôt attendu vient à être modifié.

3.5.13 Engagements de retraite, indemnités de fin de carrière et prévoyance

Le groupe offre des avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Les principaux engagements du groupe au titre des régimes à prestations définies consistent en des indemnités de fin de carrière et en des médailles du travail en France, des régimes de retraites en Allemagne, des régimes de cessation d'activité en Italie.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées, en tenant compte notamment d'hypothèses d'évolution des salaires, de rotation du personnel, d'âge de départ et de mortalité.

Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des compagnies d'assurances, soit sous forme de provisions.

Conformément à IAS 19 révisée, le Groupe Bonduelle reconnaît les écarts actuariels générés dans l'année en contrepartie des capitaux propres.

Les écarts actuariels correspondent à des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'un exercice sur l'autre dans la valorisation des engagements et des fonds, ainsi qu'à des écarts d'expérience correspondant aux variations de la base de données individuelles.

Les lignes « Effet de l'actualisation » et « Rendement attendu des actifs du régime » sont comptabilisées en résultat financier.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement des primes versées. Ces dernières sont constatées en résultat de l'exercice.

3.5.14 Autres provisions non courantes et provisions courantes

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant est incertain, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un début d'exécution ou d'un plan détaillé qui a d'une manière suffisamment explicite créé chez les personnes concernées une attente fondée que l'entreprise mettra en œuvre la restructuration.

Concernant les sociétés américaines ayant des programmes de *workers' compensation*, les demandes d'indemnisation nées et non encore réglées à la date d'arrêté des comptes, qu'elles soient reportées ou non, sont couvertes par des provisions déterminées sur la base d'une estimation du coût de leur règlement ainsi que des dépenses relatives à leur traitement. Lorsqu'il existe un historique suffisant de données, provenant du groupe ou du marché, relatives aux demandes d'indemnisations émises et à leurs règlements, la Direction de ces sociétés, avec l'assistance d'actuaires externes, procède à l'estimation des risques couverts par ces sociétés au titre des demandes non encore déclarées en s'appuyant sur une méthode actuarielle d'évaluation des demandes nées mais non encore reportées (IBNR - *Incurred But Not Reported*). Ces provisions sont enregistrées en provisions pour risques et charges sociales dans les comptes du Groupe Bonduelle et sont réévaluées lors de chaque clôture.

3.5.15 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est principalement composé des ventes de produits finis. Il est enregistré dans le compte de résultat lorsque le transfert du contrôle des produits aux clients est effectif, c'est-à-dire lorsque le client détient la capacité de décider de l'utilisation des biens et d'en tirer la quasi-totalité des avantages restants.

Le chiffre d'affaires est enregistré net des remises et ristournes accordées aux clients, des coûts liés aux accords commerciaux, des coûts de référencement et/ou des coûts liés aux actions promotionnelles ponctuelles facturées par les distributeurs

ainsi que des pénalités éventuelles supportées par Bonduelle. Ces montants sont évalués au moment de la reconnaissance du chiffre d'affaires, sur la base des accords et des engagements avec les clients concernés.

Le chiffre d'affaires peut également comprendre des prestations de transport effectuées par Bonduelle pour ses clients. Le chiffre d'affaires est alors reconnu lorsque la prestation est réalisée.

3.5.16 Autres produits et charges opérationnels courants

Ce poste rassemble essentiellement, des subventions, des produits de cessions d'actifs, des ventes non classées en chiffre d'affaires (notamment les ventes à partenaires) ainsi que des produits liés à des régularisations ou des indemnisations perçues.

3.5.17 Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents comprennent des éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe. Ils incluent principalement les *badwill*, les pertes de valeur constatées sur des actifs incorporels (y compris les *goodwill*) relatifs à des participations consolidées, les coûts de restructuration et de réorganisation, les frais d'acquisitions, les franchises d'assurances et les coûts liés aux sinistres non couverts, les pertes financières découlant de fraudes subies ou de sanctions ainsi que les effets liés aux changements d'estimations.

3.5.18 Paiements fondés sur des actions

Les options de souscription ou d'achat d'actions, et les attributions gratuites d'actions accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur est déterminée en utilisant le modèle de valorisation *Black & Scholes* pour les plans d'options et l'actualisation de la valeur de l'action ajustée de la valeur des dividendes pour les plans d'attributions gratuites d'actions. La juste valeur des actions gratuitement attribuées est également calculée sur la base de conditions de présence et de performance déterminées par la Direction générale. Elle est constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés, avec pour contrepartie une augmentation équivalente des capitaux propres. Les charges constatées au titre d'options devenues caduques avant d'être exercables sont reprises dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle la caducité est constatée.

3.5.19 Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour la détermination du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

3.5.20 Actifs et passifs détenus en vue de leur vente et activités non poursuivies, cédées ou en cours de cession

Les actifs et passifs destinés à être cédés, c'est-à-dire immédiatement disponibles pour être vendus et dont la vente est hautement probable, sont présentés sur des lignes séparées du bilan consolidé de la période au cours de laquelle la décision de cession a été prise, les bilans consolidés des périodes antérieures n'étant pas retraités. La vente est hautement probable quand un plan de vente de l'actif ou du groupe d'actifs destinés à être cédés a été engagé par la Direction et un programme actif de recherche d'un acquéreur a été lancé.

Les actifs destinés à la vente sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée du coût de leur vente, l'amortissement sur de tels actifs cesse.

Par ailleurs, le résultat et les flux de trésorerie des activités non poursuivies, cédées ou en cours de cession sont présentés respectivement sur une ligne séparée du compte de résultat et du tableau d'analyse de la variation de trésorerie, et ce pour toutes les périodes présentées.

3.5.21 Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus normal d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs corporels et incorporels, des impôts différés sur les déficits reportables et de la détermination du montant des provisions pour risques et charges ou des provisions pour engagements sociaux et commerciaux. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent *a posteriori* se révéler différentes de la réalité.

3.5.22 Reclassements

La présentation de certains éléments des états financiers des périodes antérieures a pu être modifiée afin de la rendre homogène avec les règles adoptées pour la dernière période présentée. Aucun reclassement significatif n'a été effectué sur l'exercice.

3.5.23 Indicateurs alternatifs de performance

Le groupe présente dans sa communication financière des indicateurs de performance non définis par les normes comptables. Les principaux indicateurs définis dans les notes annexes sont les suivants :

– **données comparables** : à taux de change et périmètre constants. Le chiffre d'affaires en devise de la période en cours est converti aux taux de change de la période de comparaison et l'impact des acquisitions (ou prises de contrôle) ou des cessions est traité comme suit :

- pour les acquisitions (ou prises de contrôle) d'activités au cours de la période actuelle, le chiffre d'affaires réalisé sur la période depuis la date d'acquisition est exclu du calcul de la croissance interne,

- pour les acquisitions (ou prises de contrôle) d'activités au cours de l'exercice précédent, le chiffre d'affaires réalisé sur la période actuelle allant jusqu'au 1^{er} anniversaire de l'acquisition est exclu,
- pour les cessions (ou pertes de contrôle) d'activités au cours de l'exercice précédent, le chiffre d'affaires réalisé sur la période comparative de l'exercice précédent jusqu'à la date de cession est exclu,
- pour les cessions (ou pertes de contrôle) d'activités au cours de l'exercice actuel, le chiffre d'affaires réalisé sur la période commençant 12 mois avant la date de cession et allant jusqu'à la date de clôture de la période comparative de l'exercice précédent est exclu ;

– **éléments non récurrents** : note 3.5.17 ;

– **endettement net** : il représente la position créitrice ou débitrice de l'entreprise vis-à-vis des tiers et hors cycle d'exploitation. Il correspond aux dettes financières courantes et non courantes ajustées des dérivés actifs et passifs, des dettes de locations ainsi que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ;

– **gearing** : le *gearing* correspond au ratio de l'endettement net (note 7.6.4) sur les capitaux propres totaux ;

– **levier d'endettement** : le levier d'endettement correspond à l'endettement net rapporté au REBITDA. Il exprime le nombre d'années nécessaires à l'entreprise pour rembourser sa dette sur la base de son REBITDA ;

– **marge brute d'autofinancement** : elle correspond aux flux de trésorerie nets générés par l'exploitation hors variation du besoin en fonds de roulement. Elle correspond au résultat net corrigé du résultat des sociétés mises en équivalences et des éléments calculés (amortissements et provisions, impôts différés et autres éléments de résultat sans impact sur la trésorerie) ;

– **marge opérationnelle courante** : la marge opérationnelle courante correspond au résultat opérationnel courant rapporté au chiffre d'affaires ;

– **REBITDA (Recurring earnings before interest, taxes, depreciation and amortization)** : il correspond au résultat opérationnel courant retraité des amortissements et pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles ;

– **résultat opérationnel** : il correspond au résultat opérationnel courant ajusté des éléments non récurrents ;

– **résultat opérationnel courant** : le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte du résultat financier, des impôts sur le résultat et du résultat net des sociétés mises en équivalence. Le groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Ce résultat opérationnel courant s'entend avant prise en compte des éléments non récurrents. Ces derniers correspondent aux éléments d'importance significative, inhabituels, anormaux et peu fréquents, qui n'entrent pas dans la performance récurrente de l'entreprise ;

– **ROCE** : ce ratio mesure la rentabilité des capitaux investis par les actionnaires et des fonds prêtés par les banques et

autres partenaires financiers. Il s'obtient en divisant le résultat opérationnel courant par les capitaux employés, soit la somme des capitaux propres et de l'endettement net.

3.6 Prise en compte des effets du changement climatique

Bonduelle est engagé depuis près de 20 ans dans la lutte contre le changement climatique. Cet engagement se matérialise via la stratégie à impact positif du groupe dénommée B! Pact qui se base sur trois engagements, parmi lesquels se trouve le pilier planète, qui engage le groupe à contribuer dans la neutralité carbone. Le groupe a inscrit son plan de transition dans la structure de la Net Zero Initiative et a défini des objectifs validés par la SBTi (cf. chapitre 2 de l'URD - partie 2.3.2). Le groupe a l'ambition d'atteindre zéro émission nette en 2050 avec un objectif intermédiaire à 2035 de réduction de 38 % de nos émissions de GES sur les scopes 1 et 2 d'ici à 2035 (vs FY20 en absolu) et 30 % de réduction de nos émissions de GES sur le scope 3 d'ici 2035 (vs FY20 en intensité).

Pour cela le groupe a mis en place une gouvernance spécifique sur le climat en créant des instances dédiées :

- le *Carbon Accounting Corporate Committee*, constitué en 2022-2023, a pour mission d'intégrer la composante carbone dans le pilotage financier et stratégique de Bonduelle (cf. chapitre 2 de l'URD - partie 2.3.2) ;
- le *Climate Change Committee*, instance dédiée à l'adaptation au changement climatique, définit et coordonne les activités sur cet enjeu. Ce comité a pour objectif d'identifier les risques liés au changement climatique, d'ajuster la stratégie climat à la stratégie du groupe et structurer les approches d'adaptation dans chacun des piliers, d'accompagner la mise en place des approches d'adaptation et d'informer annuellement le Comex. Tout cela grâce à une équipe structurée autour de 4 thèmes : commercial, agro-industrie, financier et RSE. Ce comité aura également pour mission

d'analyser des scénarios climatiques pour permettre d'avoir une vue globale des impacts du changement climatique sur les activités de Bonduelle.

Également concernant les risques physiques, un travail régulier, au niveau de nos implantations, a pour objectif d'identifier ces risques physiques, et à ce jour aucun risque majeur n'a été identifié (cf. chapitre 4 de l'URD - partie 4.2.2 Catégorie 2). Concernant notre chaîne de valeur, Bonduelle a initié un panorama des effets du changement climatique sur ses activités majeures (cf. chapitre 2 de l'URD - partie 2.3.2).

Bonduelle a établi une feuille de route sur plusieurs années pour se conformer aux nouvelles exigences du futur *reporting* de durabilité (CSRD-Corporate Sustainability Reporting Directive) concernant notamment les risques et opportunités liés au changement climatique.

Ainsi, compte tenu :

- des activités du Groupe Bonduelle et de son implantation géographique ;
- de la nature et l'ampleur des impacts actuels et potentiels des risques et opportunités liés au changement climatique tels qu'identifiés et évalués dans ses Facteurs de risques (partie 4.2) et sa Déclaration de performance extra-financière (partie 2.7) ;
- des engagements pris par le groupe dans ce domaine notamment en matière de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035,

le Groupe Bonduelle n'a pas identifié d'effets significatifs pour l'exercice 2022-2023. En particulier :

- aucune provision significative pour risques et charges liés à l'environnement ne figure au bilan consolidé au 30 juin 2023 ;
- en 2022-2023, le groupe n'a pas identifié d'effets significatifs des engagements pris dans ce domaine sur la valeur de ses actifs corporels ou incorporels. En particulier, la mise en œuvre des plans d'actions nécessaires pour adapter les outils de production ne remet pas en cause leurs durées d'utilisation.

NOTE 4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

4.1 Variation du périmètre de consolidation

Finalisation de la comptabilisation de la perte de contrôle de Bonduelle Americas Long Life

Au 30 juin 2022 a été finalisée l'opération de cession de 65 % de Bonduelle Americas Long Life à des investisseurs institutionnels Fonds de solidarité FTQ et la CDPQ. Les sociétés concernées par cette opération sont Bonduelle USA Inc, Bonduelle US holding et Bonduelle Canada Inc ; ces sociétés, antérieurement en intégration globale, font l'objet, à compter de la date d'opération, d'une consolidation par mise en équivalence.

Le prix a été ajusté définitivement en octobre 2022 et a conduit à comptabiliser un produit de cession complémentaire de 5,7 millions d'euros (après coûts de cession et après impôt), qui a été classé dans le compte de résultat du 30 juin 2023, sur la

ligne « Résultat des activités non poursuivies » conformément à la norme IFRS 5.

Il n'y a pas eu d'autre évolution de périmètre significative sur la période.

4.2 Sociétés mises en équivalence

Au 30 juin 2023, le résultat des sociétés mises en équivalence correspond aux résultats des sociétés détenues proratisées des taux de détention par le Groupe Bonduelle (voir note 14). La variation par rapport à l'exercice 2021-2022 est principalement expliquée par la mise en équivalence des 35 % des entités Nortera Foods (anciennement la BU BALL) pour 7,9 millions d'euros et à la comptabilisation de dépréciations exceptionnelles suite à des performances financières en deçà des attentes relatives à des sociétés non contrôlées.

NOTE 5 DONNÉES OPÉRATIONNELLES ET ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS

5.1 Information sectorielle

(en milliers d'euros)	Zone Europe	Zone hors Europe	Éliminations	Total au 30/06/2022
Compte de Résultat				
Chiffre d'affaires	1 367 671	845 266	(10 325)	2 202 613
Ventes intersectorielles	(10 325)		10 325	0
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 357 346	845 266		2 202 613
Résultat opérationnel courant	75 493	(22 692)		52 801

(en milliers d'euros)	Zone Europe	Zone hors Europe	Total au 30/06/2022
Actifs non courants			
France	324 584		324 584
États-Unis		383 067	383 067
Autres	161 402	145 209	306 611
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	485 986	528 276	1 014 262

(en milliers d'euros)	Zone Europe	Zone hors Europe	Éliminations	Total au 30/06/2023
Compte de Résultat				
Chiffre d'affaires	1 511 149	898 137	(3 065)	2 406 221
Ventes intersectorielles	(3 065)	0	3 065	0
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 508 084	898 137		2 406 221
Résultat opérationnel courant	71 561	(5 683)		65 878

(en milliers d'euros)	Zone Europe	Zone hors Europe	Éliminations	Total au 30/06/2023
Actifs non courants				
France	332 775			332 775
États-Unis		379 875		379 875
Autres	167 105	109 311		276 417
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	499 880	489 186		989 067

5.1.1 Informations par activités

(en milliers d'euros)	Conserve	Surgelé	Frais	Total au 30/06/2022
Chiffre d'affaires hors groupe	958 353	238 373	1 005 887	2 202 613

(en milliers d'euros)	Conserve	Surgelé	Frais	Total au 30/06/2023
Chiffre d'affaires hors groupe	1 126 301	278 784	1 001 137	2 406 221

5.1.2 Informations par zones géographiques de destination

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
États-Unis	627 909	29 %
France	668 350	30 %
Europe du Sud	233 344	11 %
Allemagne	203 409	9 %
Eurasie ⁽¹⁾	202 392	9 %
Europe du Nord	125 243	6 %
Europe centrale et orientale	87 031	4 %
Autres	54 936	2 %
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	2 202 613	100 %
		2 406 221
		100 %

(1) Russie et autres pays de la CEI.

5.2 Achats et charges externes

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
Achats de marchandises et autres approvisionnements	(1 217 888)	(1 304 793)
Production stockée	48 986	75 041
Variation de stocks de marchandises et autres approvisionnements	68 960	35 629
Autres charges externes	(491 469)	(536 626)
TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	(1 591 410)	(1 730 749)

5.3 Autres produits et autres charges opérationnels

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
Prestations opérationnelles		4 511	14 178
Reprises de provisions	11.1	3 132	3 147
Reprise de perte de valeur sur actif circulant	5.5 & 5.6	2 084	5 014
Subventions		2 338	3 159
Produits de cessions d'actifs		882	681
Autres produits opérationnels ⁽¹⁾		10 935	6 754
TOTAL AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS		23 880	32 933

(1) Ce poste se compose essentiellement de ventes aux partenaires non classées en chiffre d'affaires, d'indemnités d'assurance et de régularisation de comptes de tiers.

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
Impôts et taxes		(22 325)	(21 352)
Dotations aux provisions	11.1	(2 975)	(8 798)
Pertes de valeur sur actif circulant	5.5 & 5.6	(2 670)	(21 599)
Autres charges opérationnelles ⁽¹⁾		8 839	4 053
TOTAL AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES		(19 131)	(47 696)

(1) Ce poste se compose essentiellement de production immobilisée.

5.4 Éléments non récurrents

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
Frais de réorganisation et de restructuration ⁽¹⁾	(8 289)	(11 454)
Franchises d'assurance et coûts liés aux sinistres	(1 850)	1 306
Dépréciation d'actifs corporels et <i>goodwill</i> ⁽²⁾	(107 081)	(1 788)
Autres (solde net)	(774)	203
TOTAL ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS	(117 993)	(11 733)

- (1) Comprend pour l'essentiel diverses charges liées à des évolutions d'organisations et arrêts d'activités, et notamment au 30 juin 2023 des charges de 8,3 millions d'euros pour la réorganisation de l'activité de frais prêt à l'emploi en Amérique du Nord.
- (2) Concerne la restructuration de l'organisation industrielle de l'activité de frais prêt à l'emploi en Amérique du Nord, avec sur l'exercice 2021-2022 une dépréciation d'actifs industriels sous-performants à hauteur de 43,5 millions d'euros et une dépréciation du *goodwill* de 63,5 millions d'euros. Pour l'exercice 2022-2023 une dépréciation complémentaire de 1,8 million d'euros a été comptabilisée sur les droits d'utilisation.

5.5 Stocks et encours

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes au 30/06/2022	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes au 30/06/2023
Matières et emballages	238 440	(9 868)	228 572	230 511	(11 407)	219 104
Encours et produits finis	410 924	(21 200)	389 724	479 424	(30 449)	448 976
TOTAL STOCKS ET EN COURS	649 364	(31 068)	618 296	709 935	(41 856)	668 080

Détail des dépréciations des stocks et encours

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
Matières et emballages		
À l'ouverture de l'exercice	(2 099)	(9 868)
Dotations ⁽¹⁾	(6 278)	(5 605)
Reprises	868	3 443
Variation de périmètre	0	0
Écarts de conversion et autres	(2 359)	623
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(9 868)	(11 407)
Encours et produits finis		
À l'ouverture de l'exercice	(27 724)	(21 200)
Dotations	67	(13 891)
Reprises	1 083	1 192
Variation de périmètre	7 316	0
Écarts de conversion et autres	(1 943)	3 450
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(21 200)	(30 449)

(1) Au 30 juin 2022, dépréciation comptabilisée suite à l'analyse approfondie de l'activité frais en Amérique du Nord : 3,9 millions d'euros.

5.6 Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes au 30/06/2022	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes au 30/06/2023
Clients	220 633	(1 763)	218 869	214 075	(3 473)	210 602
Créances fiscales et sociales	54 706	0	54 706	47 116	0	47 116
Autres créances ⁽¹⁾	70 269	(422)	69 846	48 306	(981)	47 325
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	345 607	(2 186)	343 422	309 497	(4 454)	305 043

(1) Dont au 30 juin 2022 le compte séquestre et le paiement à recevoir dans le cadre de la cession de 65 % de Bonduelle Americas Long Life.

Variation des pertes de valeurs sur clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
Clients		
À l'ouverture de l'exercice	(1 200)	(1 763)
Dotations	(811)	(1 786)
Reprises	137	363
Variation de périmètre	149	0
Écarts de conversion et autres ⁽¹⁾	(39)	(286)
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(1 763)	(3 473)
Autres créances		
À l'ouverture de l'exercice	(208)	(422)
Dotations	(9)	(722)
Reprises	0	18
Écarts de conversion et autres ⁽¹⁾	(206)	145
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(422)	(981)

(1) Reclassements de compte à compte.

Échéanciers des clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
Non échues	184 338	182 751
Échues		
• moins de 30 jours	26 446	17 423
• entre 30 et 90 jours	5 295	7 144
• plus de 90 jours	2 789	3 286
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	218 869	210 604

5.7 Fournisseurs et autres crébiteurs

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
Dettes fournisseurs	475 484	465 964
Dettes sur acquisitions d'actifs	24 092	25 873
Dettes fiscales et sociales	121 713	130 883
Autres dettes	69 281	64 423
TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	690 571	687 143

NOTE 6 CHARGES, EFFECTIFS ET AVANTAGES DU PERSONNEL

6.1 Rémunérations et effectifs

(en milliers d'euros et nombre de salariés)	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
Frais de personnel des sociétés intégrées	(478 105)	(512 374)
Effectif moyen annuel	12 111	11 038
Effectif permanent	9 174	8 363

6.2 Engagements envers le personnel

6.2.1 Régimes à cotisations définies

Le groupe participe à la constitution des retraites de son personnel conformément aux lois et usages des pays dans lesquels les sociétés du groupe exercent leur activité. Les engagements correspondent aux cotisations dues. Le montant s'élève à 33 359 milliers d'euros au 30 juin 2023, contre 33 553 milliers d'euros au 30 juin 2022.

L'évolution de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

(en milliers d'euros)	2021-2022	2022-2023
Compte de résultat : Charge de Retraite		
Coût des services rendus dans l'année	2 030	1 191
Effet de l'actualisation	205	704
Rendement attendu des actifs du régime	0	0
(Gains)/Pertes liés à la liquidation du régime	0	0
CHARGE (PRODUIT) DE RETRAITE COMPTABILISÉE	2 235	1 894

(en milliers d'euros)	2021-2022	2022-2023
Variation de la valeur actualisée de l'obligation		
Valeur actualisée de l'obligation DBO ⁽¹⁾ au 1^{er} juillet	30 645	21 849
Coût des services rendus dans l'année	2 030	1 461
Effet de l'actualisation	205	704
Cotisations employés	0	0
Réduction et amendement du régime	0	(271)
Effet de change	(15)	21
Prestations versées	(2 380)	(1 183)
(Gains)/Pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses démographiques	0	(1 021)
(Gains)/Pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses actuarielles	(7 615)	508
(Gains)/Pertes actuariels liés à des écarts d'expérience	33	805
Autres mouvements	(1 054)	0
VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBIGATION DBO ⁽¹⁾ AU 30 JUIN	21 849	22 874

(1) DBO : *Defined benefit obligation*.

(en milliers d'euros)	2021-2022	2022-2023
Variation de la juste valeur des actifs du régime		
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} juillet	1 003	993
Rendement attendu des actifs du régime	(0)	0
Cotisations employeur	2 150	1 409
Cotisations employés	0	0
Liquidation du régime	0	0
Prestations versées	(2 185)	(1 217)
Gains/(Pertes) actuariels liés à des écarts d'expérience	25	1
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME AU 30 JUIN	993	1 186

(en milliers d'euros)	2021-2022	2022-2023
Réconciliation du montant reconnu au bilan		
Situation financière nette : surplus/(déficit)	(20 855)	(21 688)
Effet de la limitation des surplus	0	0
(Provision) au 30 juin	(20 855)	(21 688)
ACTIF NET AU 30 JUIN	0	0

(en milliers d'euros)	2021-2022	2022-2023
Écarts Actuariels		
(Gains)/Pertes actuariels générés au 1 ^{er} juillet	8 344	737
(Gains)/Pertes actuariels générés entre le 1 ^{er} juillet et le 30 juin	(7 607)	166

(en milliers d'euros)	2021-2022	2022-2023
Évolution des montants inscrits au bilan au cours de l'exercice		
(Passif) Actif net d'ouverture	(29 641)	(20 855)
(Charge) Produit de retraite	(2 235)	(1 894)
Prestations payées par l'employeur	2 345	1 374
Effet de change	15	(21)
Reconnaissance des écarts actuariels par capitaux propres	7 607	(292)
Autres mouvements	1 054	(0)
(PASSIF) ACTIF NET DE CLÔTURE	(20 855)	(21 688)

Pour les hypothèses actuarielles en fin d'exercice, se référer à la note 3.5.13.

Les actifs de couverture sont les actifs gérés par des établissements financiers en couverture des engagements d'indemnités de départ en retraite (IDR), adossés sur l'actif général.

Au 30 juin 2023, la sensibilité des provisions pour engagements de retraite au taux d'actualisation était la suivante : une hausse de 0,50 point du taux d'actualisation aurait diminué l'obligation du groupe de 1 254 milliers d'euros. À l'inverse, une baisse de 0,50 point aurait augmenté l'obligation du groupe de 1 367 milliers d'euros.

6.3 Paiements fondés sur des actions

La Gérance de Bonduelle SCA peut octroyer à certains dirigeants et collaborateurs du groupe des options d'achat d'actions et des attributions gratuites d'actions de la société Bonduelle.

Caractéristiques des plans d'attributions gratuites d'actions (AGA) ⁽¹⁾

	Plan n° 17	Plan n° 18	Plan n° 19	Plan n° 20	Plan n° 21	Plan n° 22	Plan n° 23
Date d'Assemblée :	06/12/2018	06/12/2018	06/12/2018	06/12/2018	06/12/2018	06/12/2018	06/12/2018
Date de la décision de la Gérance	12/12/2019	12/12/2019	12/12/2019	12/12/2019	12/12/2019	12/12/2019	12/12/2019
Nombre initial d'actions attribuées	21 230	35 535	3 581	898	136 062	364	3 239
• Dont nombre d'actions attribuées à Guillaume Debrosse, Représentant permanent de Pierre et Benoit Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA (jusqu'au 2 mai 2023) ⁽²⁾	0	0	0	0	18 339	0	0
• Dont nombre d'actions attribuées à Christophe Bonduelle, Représentant permanent de Pierre et Benoit Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA ⁽³⁾	Non applicable						
• Dont nombre d'actions attribuées à l'ensemble du Comité Exécutif ⁽⁴⁾	0	9 275	0	0	75 824	0	0
• Dont autres	21 230	26 260	3 581	898	41 899	364	3 239
Nombre total d'AGA	21 230	35 535	3 581	898	136 062	364	3 239
Nombre total d'AGA annulées ou caduques	0	34 716	2 848	449	128 310	182	3 146
Date d'attribution effective	13/12/2022	13/12/2022	13/12/2022	13/12/2022	13/12/2022	13/12/2022	13/12/2022
Date de première cession possible	13/12/2022	14/12/2022	14/12/2022	13/12/2022	13/12/2022	13/12/2022	13/12/2022
Nombre d'actions effectivement attribuées au 30 juin 2023	21 230	819	733	449	7 752	182	93

(1) L'attribution gratuite d'actions est d'une part basée sur un mécanisme d'intéressement long terme. Plans basés sur un critère de rentabilité des capitaux employés et sur un critère RSE relatif à l'ambition B Corp, d'un montant à l'objectif de 50 % du salaire ou de la rémunération fixe et dont le bénéfice effectif est conditionné par la présence dans les effectifs à la date d'attribution effective. Et d'autre part, dans le cadre d'un mécanisme de fin de carrière des cadres dirigeants, sur la base de l'exécution des plans de successions. Conformément aux dispositions du Code Afep-Medef, il n'existe pas d'opérations de couverture au bénéfice des mandataires sociaux.

(2) Bonduelle SCA ne comprend aucun salarié. La rémunération est due au titre du mandat social chez Bonduelle SA et toute autre rémunération au sein du groupe. Aucune rémunération n'est versée au titre du mandat de représentant permanent de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA. Monsieur Guillaume Debrosse a été nommé en qualité de représentant permanent au cours de l'exercice 2018-2019, son mandat social au sein de Bonduelle SA a pris fin le 2 mai 2023, il a cessé d'être représentant permanent de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA à la même date.

(3) Par décision en date du 2 mai 2023, il a été décidé que le représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Monsieur Christophe Bonduelle, représentera seul ladite société à l'égard des tiers. Monsieur Christophe Bonduelle ne bénéficie pas de plan d'attribution gratuite d'actions.

(4) Group Management Committee à partir du plan 17 au plan 26, Comité Exécutif à compter du plan 27. Il faut entendre par « Comité Exécutif », les membres le composant à la date de l'attribution gratuite d'actions. Les actions attribuées gratuitement aux représentants permanents et légal de la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS, gérant de la société Bonduelle SCA ne sont pas incluses dans cette ligne, étant présentées ci-dessus.

	Plan n° 24	Plan n° 25	Plan n° 26	Plan n° 27	Plan n° 28	Plan n° 29
Date d'Assemblée :	06/12/2018	06/12/2018	06/12/2018	06/12/2018	02/12/2021	02/12/2021
Date du Conseil de Gérance	12/12/2019	12/12/2019	12/12/2019	10/12/2020	09/12/2021	13/12/2022
Nombre initial d'actions attribuées	1 928	2 910	16 388	232 735	182 995	289 117
• Dont nombre d'actions attribuées à Guillaume Debrosse, Représentant permanent de Pierre et Benoit Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA (jusqu'au 2 mai 2023) ⁽²⁾	0	0	0	24 987	25 172	40 935
• Dont nombre d'actions attribuées à Christophe Bonduelle, Représentant permanent de Pierre et Benoit Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA ⁽³⁾	Non applicable					
• Dont nombre d'actions attribuées à l'ensemble du Comité Exécutif ⁽⁴⁾	0	0	12 786	89 898	87 885	97 661
• Dont autres	1 928	2 910	3 602	117 850	69 938	150 521
Nombre total d'AGA	1 928	2 910	16 388	232 735	182 995	289 117
Nombre total d'AGA annulées ou caduques	963	2 409	16 364	10 699	0	0
Date d'attribution effective	13/12/2022	13/12/2022	13/12/2022	15/11/2023	14/11/2024	18/11/2025
Date de première cession possible	13/12/2022	13/12/2022	13/12/2022	15/11/2023	15/11/2024	19/11/2025
Nombre d'actions effectivement attribuées au 30 juin 2023	965	501	24	14 282	0	0

(1) L'attribution gratuite d'actions est d'une part basée sur un mécanisme d'intéressement long terme. Plans basés sur un critère de rentabilité des capitaux employés et sur un critère RSE relatif à l'ambition B Corp, d'un montant à l'objectif de 50 % du salaire ou de la rémunération fixe et dont le bénéfice effectif est conditionné par la présence dans les effectifs à la date d'attribution effective. Et d'autre part, dans le cadre d'un mécanisme de fin de carrière des cadres dirigeants, sur la base de l'exécution des plans de successions. Conformément aux dispositions du Code Afep-Medef, il n'existe pas d'opérations de couverture au bénéfice des mandataires sociaux.

(2) Bonduelle SCA ne comprend aucun salarié. La rémunération est due au titre du mandat social chez Bonduelle SA et toute autre rémunération au sein du groupe. Aucune rémunération n'est versée au titre du mandat de représentant permanent de Pierre et Benoit Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA. Monsieur Guillaume Debrosse a été nommé en qualité de représentant permanent au cours de l'exercice 2018-2019, son mandat social au sein de Bonduelle SA a pris fin le 2 mai 2023, il a cessé d'être représentant permanent de Pierre et Benoit Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA à la même date.

(3) Par décision en date du 2 mai 2023, il a été décidé que le représentant légal de Pierre et Benoit Bonduelle SAS, Monsieur Christophe Bonduelle, représentera seul ladite société à l'égard des tiers. Monsieur Christophe Bonduelle ne bénéficie pas de plan d'attribution gratuite d'actions.

(4) Group Management Committee à partir du plan 17 au plan 26, Comité Exécutif à compter du plan 27. Il faut entendre par « Comité Exécutif », les membres le composant à la date de l'attribution gratuite d'actions. Les actions attribuées gratuitement aux représentants permanent et légal de la société Pierre et Benoit Bonduelle SAS, gérant de la société Bonduelle SCA ne sont pas incluses dans cette ligne, étant présentées ci-avant.

Valorisations des plans d'option et d'attribution gratuite d'actions

Comme indiqué en note 3.5.18, les options d'achat d'actions et attribution gratuite d'actions accordées aux salariés sont valorisées à leur juste valeur à la date d'attribution, en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes pour les plans

d'options et l'actualisation de la valeur de l'action ajustée de la valeur des dividendes pour les plans d'attribution gratuite d'actions. La juste valeur des actions gratuitement attribuées est également calculée sur la base de conditions de présence et de performance déterminées par la Gérance.

La charge IFRS 2 de la période s'élève à 1 176 milliers d'euros.

NOTE 7 FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

7.1 Gestion des risques financiers

Le groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée l'ensemble de ses risques financiers de liquidité, de change, de taux et de contrepartie. La Direction financière a chargé la Direction des financements et de la trésorerie groupe de cette responsabilité, en mettant à sa disposition l'expertise et les outils nécessaires pour intervenir sur les différents marchés financiers dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. L'organisation et les procédures appliquées sont régulièrement revues par la Direction de l'audit interne et les Commissaires aux Comptes. La Direction générale du groupe, lors de réunions régulièrement organisées avec le Directeur financier et le Directeur des financements et de la trésorerie valide, sur la base d'un *reporting* diffusé mensuellement, l'exécution des stratégies de gestion qu'elle a précédemment autorisées.

Dans un environnement mondial en rapide mutation, caractérisé par la volatilité des marchés et l'évolution des techniques financières, la mission de la Direction des financements et de la trésorerie groupe est :

- de garantir un financement optimal et suffisant pour le développement de l'ensemble des activités opérationnelles et la croissance du groupe ;
- d'identifier, évaluer et couvrir l'ensemble des risques financiers en liaison étroite avec les organisations opérationnelles.

L'objectif est de minimiser, au moindre coût, l'impact des fluctuations des marchés financiers sur les comptes de résultat, afin de minorer les besoins en fonds propres alloués à la gestion de ces risques financiers.

Le groupe s'interdit de prendre des positions spéculatives.

7.1.1 Risque de liquidité

La Direction financière du groupe a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en gérant de manière efficace la trésorerie du groupe en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions. Elle met notamment en place des lignes de crédit confirmées pour garantir la flexibilité optimale des financements du groupe (voir note 7.6 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2023).

Les filiales de Bonduelle en Russie disposent, au 30 juin 2023, de lignes de financement locales immédiatement mobilisables pour financer les opérations courantes en Russie dans le respect des sanctions internationales.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

7.1.2 Risques de marché

Risque de change

Risques liés aux variations de taux de change

Le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé en 2022-2023, 58,8 % de son chiffre d'affaires et 93,2 % de son résultat opérationnel courant en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et des résultats, exprimée en autres devises, est en constante évolution. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros dans ses comptes consolidés. Par exemple, lorsque l'euro s'apprécie par rapport à ces devises, cela conduit à diminuer la contribution aux résultats consolidés des filiales établissant leurs comptes dans ces devises.

Les ventes et dépenses des filiales du groupe sont généralement exprimées dans leur devise locale, à l'exception des importations, exportations et transactions financières qui font l'objet de couvertures de change centralisées et systématiques dès lors que l'exposition est de nature à pouvoir être couverte : Bonduelle estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises, après couverture, doit rester limitée.

La stratégie de croissance à l'international suivie par le groupe contribue à augmenter la part des activités internationales dans le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et le résultat net consolidé.

Politique de couverture des risques de variation de change

Le but est de couvrir les risques liés à l'activité commerciale des filiales du groupe dans une devise autre que leur monnaie fonctionnelle et les risques portant sur les financements de certaines filiales opérant dans des pays dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro ; le cadrage actif/passif des financements est effectué par adossement naturel ou par mise en place d'instruments financiers.

Le groupe utilise des instruments financiers disponibles sur les marchés de gré à gré, dans le but exclusif de couvrir des risques financiers qui découlent de son activité industrielle et commerciale. Les opérations de couverture sont prises en conformité avec les objectifs et procédures déterminés par la Direction générale de Bonduelle. Elles sont centralisées au niveau de la Direction des financements et de la trésorerie groupe.

La politique du groupe à l'égard des fluctuations de change consiste à calculer périodiquement son exposition nette sur les devises et à recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire ce risque.

Le groupe utilise surtout des contrats de change à terme, des swaps de change et des options conclus avec des contreparties bancaires de premier rang. Le détail du portefeuille ainsi qu'une analyse de la sensibilité du taux de change sont repris en notes 7.2 et 7.5 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2023.

Risque de taux d'intérêt

La politique de gestion des taux d'intérêt est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la réduction de la volatilité de la charge financière. Le groupe utilise les divers instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'options et d'échange de taux (*swaps*).

Par ailleurs, en application de la norme IFRS 9, les fluctuations des taux d'intérêt peuvent avoir un impact sur les résultats et les capitaux propres consolidés du groupe. Le détail du portefeuille ainsi qu'une analyse de la sensibilité du taux d'intérêt sont repris en notes 7.2 et 7.5 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2023.

Risque de crédit

Compte tenu de la qualité des principales contreparties, de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde, et principalement dans le secteur de la grande distribution, le groupe considère qu'il est peu exposé à un risque de contrepartie significatif, risque qui fait néanmoins l'objet, pour très large partie, d'une couverture auprès d'un assureur de premier rang.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable compte tenu du degré de liquidité important de ces postes.

Risque de contrepartie

S'agissant des actifs financiers en général et donc les éventuelles disponibilités, le groupe ne travaille qu'avec des contreparties bancaires de premier rang. Ces éventuels excédents ponctuels de trésorerie sont généralement pilotés sous forme de dépôts à court terme rémunérés.

Risque de matières premières

À travers les décisions d'implantation de ses usines, le Groupe Bonduelle a toujours privilégié le choix des meilleures terres agricoles et la diversification géographique de ses zones d'approvisionnement, afin de réduire les risques résultant des aléas climatiques et inhérents aux activités de culture.

Par ailleurs, il n'existe pas de marché organisé des matières premières agricoles achetées par le Groupe Bonduelle. Cependant, l'évolution des cours des matières premières agricoles cotées sur un marché, influence de façon plus ou

moins significative, selon les alternatives agricoles ouvertes aux producteurs, les prix d'achats du groupe. Pour pérenniser ses sources d'approvisionnement en légumes, Bonduelle négocie annuellement avec les Organisations de Producteurs, très en amont des campagnes de récolte, principalement sur la base d'une marge nette à l'hectare pour le producteur. Bonduelle est donc contraint de répercuter dans ses prix de vente le résultat des négociations d'achats de légumes, qui varient selon les zones géographiques d'approvisionnement.

Toutefois, la résilience de la rentabilité opérationnelle courante du Groupe Bonduelle démontre sa capacité globale à répercuter la hausse des coûts de matières premières dans les prix de vente.

Afin de se prémunir contre la volatilité des matières premières énergétiques, dont l'électricité et le gaz, le Groupe Bonduelle a déployé un cadre de gestion permettant de suivre ces expositions sur plusieurs années et donner des instructions aux filiales pour mise en place de couvertures physiques (achat de quantités à prix fixes) directement auprès des fournisseurs de gaz et d'électricité.

7.1.3 Gestion des capitaux propres et dividendes

Le Groupe Bonduelle veille en permanence à optimiser sa structure financière en respectant l'équilibre entre sa dette financière nette et ses capitaux propres et en maintenant une politique de distribution de dividendes régulière. Les objectifs recherchés sont la maîtrise du coût du capital, une politique de maximisation de la valeur, de distribution de dividendes pour les actionnaires, et le maintien d'une flexibilité financière suffisante pour pouvoir profiter d'opportunités lorsque celles-ci se présentent.

Les capitaux propres au 30 juin 2023 s'élèvent à 774,5 millions d'euros sur la base desquels la Gérance proposera, à l'Assemblée Générale du 7 décembre 2023, un dividende de 0,25 euro par action. Sur la base des actions portant jouissance au 1^{er} juillet 2023, soit 32 630 114 actions, le montant de la distribution de dividendes proposé au vote de l'Assemblée Générale s'élèvera à 8,2 millions d'euros.

Le dividende par action proposé lors de l'Assemblée Générale du 1^{er} décembre 2022 au titre de l'exercice au 30 juin 2022 s'élevait à 0,30 euro par action.

7.2 Résultat financier

Le résultat financier du groupe au 30 juin 2023 s'élève à - 31,3 millions d'euros contre - 14,5 millions d'euros un an auparavant.

(en milliers d'euros)		Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
Coût de l'endettement financier	A	(13 345)	(23 743)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		40	70
Intérêts au taux d'intérêt effectif		(13 386)	(23 804)
Gains et pertes sur dettes couvertes en juste valeur		10 328	4 151
Gains et pertes sur dérivés de couverture de juste valeur		(10 328)	(4 160)
Autres produits et charges financiers	B	(1 195)	(7 539)
Gains et pertes de change		1 410	(5 087)
Gains et pertes sur dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture (change et taux)		(265)	491
Autres charges et produits financiers		(2 340)	(2 944)
RÉSULTAT FINANCIER	A + B	(14 540)	(31 282)

Le coût de l'endettement financier net, composante principale du résultat financier, s'affiche en hausse, passant de -13,3 millions d'euros au 30 juin 2022 à - 23,7 millions d'euros au 30 juin 2023.

Il est principalement composé des intérêts payés au taux d'intérêt effectif sur les différentes dettes du groupe par devise pour 23,8 millions d'euros. L'augmentation est due à la hausse de taux d'intérêt et également à la hausse de notre encours moyen sur l'exercice due à l'inflation.

Suite à l'application de la norme IFRS 9, l'impact de l'inefficacité résiduelle entre les gains et pertes sur la dette couverte en juste valeur et les dérivés de couverture comptabilisés en juste valeur est enregistré en capitaux propres et sera repris dans le compte de résultat à l'échéance du sous-jacent, conformément à l'option offerte par IFRS 9 et retenue par le groupe.

Le taux d'intérêt, calculé sur la dette moyenne du groupe toutes devises confondues et retraité des effets IFRS, s'établit à 4,01 % contre 2,59 % l'année précédente (à périmètre constant).

Les autres produits et charges financiers (- 7,5 millions d'euros) se décomposent comme suit :

- 4,6 millions d'euros de résultat de change correspondant au résultat des flux liés aux activités commerciales et de

trésorerie en devises. Suite à l'application de la norme IFRS 9, l'impact de l'inefficacité (valeur temps des options) est enregistré en capitaux propres et reclassé dans le compte de résultat à l'échéance du sous-jacent, conformément aux principes retenus par le groupe ;

- 2,9 millions d'euros d'autres charges et produits financiers principalement dus aux charges d'intérêts sur dettes de location - IFRS 16 pour un montant de - 2,2 millions d'euros.

Des calculs de sensibilité permettant de mesurer l'exposition du groupe à des variations significatives des taux d'intérêt et des taux de change ont été effectués conformément à ce que prévoit la norme IFRS 7.

S'agissant de l'exposition aux taux d'intérêt, le périmètre reprend l'ensemble des instruments financiers (dette et instruments dérivés). Les calculs sont établis à partir de la situation à la date d'arrêté qui est recalculée en opérant une translation de +/- 50 points de base sur l'ensemble des maturités de la courbe de taux. Les valeurs de marché des instruments sont issues des plateformes de valorisation utilisées par la Direction des financements et de la trésorerie groupe, et les données de marchés sont alimentées par des systèmes d'information en temps réel (Reuters...).

Étude de sensibilité aux taux d'intérêt

(en milliers d'euros)	Variation des taux d'intérêt de			
	+ 50 bp		- 50 bp	
	Impact Capitaux propres	Impact Résultat	Impact Capitaux propres	Impact Résultat
Intérêts sur les dettes		(1 913)		2 040
Valorisation <i>mark to market</i> des dettes		1 381		(1 405)
Dettes	0	(532)	0	635
Produits financiers des produits dérivés de taux	0	644		(535)
Valorisation <i>mark to market</i> des produits dérivés de taux	2 072	(1 381)	(2 008)	1 405
Produits dérivés de taux	2 072	(738)	(2 008)	870
TOTAL	2 072	(1 269)	(2 008)	1 505

S'agissant de l'exposition aux variations de change sur les devises utilisées par le groupe dans le cadre de son activité commerciale et de son endettement (USD, HUF, CZK, PLN...), les modalités de valorisation des instruments sont identiques à celles pratiquées pour les calculs de sensibilité sur le taux (systèmes d'information et plateforme de valorisation...). Le périmètre retenu reprend les dettes et créances inscrites au bilan, la quote-part des flux commerciaux futurs à réaliser sur la période couverte, après opérations de couverture.

Conformément à IFRS 7 §23, il est précisé que dans la mesure où il s'agit essentiellement de couverture de flux commerciaux

en devises, l'échéance des flux couverts ainsi que celle des instruments de couverture associés est généralement inférieure à un an.

Dans le cas d'actifs ou passifs plus longs, les couvertures peuvent aller au-delà d'un an, sans toutefois dépasser actuellement 5 ans.

Pour les modalités d'élaboration des calculs de sensibilité aux variations des devises, une variation de +/- 5 % des expositions contre les principales devises a été retenue.

Étude de sensibilité aux cours de change hors situation patrimoniale

(Expositions de change couvertes par des instruments dérivés)

(en milliers d'euros)	Variation des cours de change de			
	+ 5 % de variation de l'euro contre devise		- 5 % de variation de l'euro contre devise	
	Impact Capitaux propres	Impact Résultat	Impact Capitaux propres	Impact Résultat
HUF/EUR	346	(172)	(378)	154
USD/EUR	35	(101)	(38)	108
PLN/EUR	40	(221)	(44)	240
CZK/EUR	117	(225)	(128)	217
TOTAL	538	(719)	(588)	719

7.3 Présentation des actifs et passifs financiers par catégorie

Au 30/06/2022

(en milliers d'euros)	Valeur au Bilan	Juste valeur	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers			Actifs exclus du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
Actif non courant						
Autres actifs financiers non courants	3 287	3 287	1 920	1 085	282	
Titres de participation	56	56		56		
Instruments financiers dérivés actifs	1 310	1 310		1 029	282	
Autres immobilisations financières	1 920	1 920	1 920			
Autres actifs non courants	4 144	4 144	2 167			1 977
Autres créances non courantes	2 167	2 167	2 167			
Charges constatées d'avance	1 977	1 977				1 977
Actif courant						
Créances clients & autres débiteurs	343 422	343 422	343 422			
Autres actifs courants	7 095	7 095	158			6 937
Prêts et créances rattachés non consolidés	148	148	148			
Charges constatées d'avance	6 937	6 937				6 937
Autres actifs	10	10	10			
Instruments financiers dérivés actifs	7 790	7 790		768	7 023	
VMP et autres placements	160	160	160			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	121 104	121 104	121 104			

(en milliers d'euros)	Valeur au Bilan	Juste valeur	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers			Passifs exclus du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
Passif non courant						
Dettes financières	338 125	338 284	337 822	5	457	
Dette financière hors dérivés	333 355	333 513	337 822		(4 308)	
Instruments financiers dérivés passifs	4 771	4 771		5	4 765	
Autres passifs non courants	24 045	24 045	17 985			6 060
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	6 060	6 060				6 060
Dettes diverses	17 985	17 985	17 985			
Passif courant						
Fournisseurs et autres créateurs divers	690 571	690 571	690 571			
Dettes financières courantes	60 102	60 110	52 276	246	7 588	
Dette financière hors dérivés	57 602	57 609	52 276		5 334	
Instruments financiers dérivés passifs courants	2 500	2 500		246	2 254	
Autres passifs courants	422	422				422
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	422	422				422

Au 30/06/2023

(en milliers d'euros)	Valeur au Bilan	Juste valeur	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers			Actifs exclus du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
Actif non courant						
Autres actifs financiers non courants	5 360	5 360	1 970	3 108	282	
Titres de participation	387	387		387		
Instruments financiers dérivés actifs	3 003	3 003		2 721	282	
Autres immobilisations financières	1 970	1 970	1 970			
Autres actifs non courants	5 669	5 669	2 906			2 763
Autres créances non courantes	2 906	2 906	2 906			
Charges constatées d'avance	2 763	2 763	-			2 763
Actif courant						
Créances clients & autres débiteurs	305 044	305 044	305 044			
Autres actifs courants	7 293	7 293	83			7 210
Prêts et créances rattachés non consolidés	61	61	61			
Charges constatées d'avance	7 210	7 210				7 210
Autres actifs	22	22	22			
Instruments financiers dérivés actifs	3 382	3 382		2 474	909	
VMP et autres placements	19	19		19		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 988	8 988	8 988			

(en milliers d'euros)	Valeur au Bilan	Juste valeur	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers			Passifs exclus du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
Passif non courant						
Dettes financières	296 947	297 053	296 735	10	307	
Dette financière hors dérivés	289 817	289 923	296 735		(6 812)	
Instruments financiers dérivés passifs	7 129	7 129		10	7 119	
Autres passifs non courants	24 496	24 496	18 662			5 833
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	5 833	5 833				5 833
Dettes diverses	18 662	18 662	18 662			
Passif courant						
Fournisseurs et autres créateurs divers	687 143	687 143	687 143			
Dettes financières courantes	75 183	75 183	74 245	162	775	
Dette financière hors dérivés	72 542	72 542	74 245		(1 703)	
Instruments financiers dérivés passifs courants	2 640	2 640		162	2 478	
Autres passifs courants	493	493				493
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	493	493				493

Compensation des actifs et passifs financiers (amendement IFRS 7)

Le groupe souscrit des dérivés de gré à gré avec des banques de première catégorie dans le cadre de conventions qui prévoient de compenser les montants dus et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes. Ces accords de compensation conditionnels ne répondent pas aux critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des instruments dérivés actifs et passifs au bilan. Ils entrent cependant dans le champ d'application des informations à fournir au titre de la norme IFRS 7.13 sur la compensation des

actifs et passifs financiers. À ce titre, les effets des accords de compensation sont les suivants :

- montant net des instruments financiers dérivés actifs selon la norme IFRS 7.13 : + 4,6 millions d'euros ;
- montant net des instruments financiers dérivés passifs selon la norme IFRS 7.13 : - 8,0 millions d'euros.

Ces opérations sont réparties de façon équilibrée sur cinq partenaires bancaires de premier rang.

7.4 Autres actifs financiers non courants

Les mouvements des valeurs brutes et des pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2021	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	Autres ⁽³⁾	Au 30/06/2022
Valeurs brutes ⁽¹⁾					
Titres de participation ⁽²⁾	18 369	0	0	(356)	18 012
Instruments financiers dérivés actifs	7 421	0	0	(6 111)	1 310
Autres immobilisations financières	4 969	184	(1 406)	(1 621)	2 126
	30 758	184	(1 406)	(8 088)	21 448
Pertes de valeur					
Titres de participation ⁽²⁾	17 033	0	0	922	17 955
Autres immobilisations financières	206	0	0	0	206
	17 239	0	0	922	18 161
Valeurs nettes					
Titres de participation ⁽²⁾	1 336	0	0	(1 279)	57
Instruments financiers dérivés actifs	7 421	0	0	(6 111)	1 310
Autres immobilisations financières	4 763	184	(1 406)	(1 621)	1 920
	13 520	184	(1 406)	(9 010)	3 287

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	Autres ⁽³⁾	Au 30/06/2023
Valeurs brutes ⁽¹⁾					
Titres de participation ⁽²⁾	18 012	331	0	0	18 343
Instruments financiers dérivés actifs	1 310	0	0	1 693	3 003
Autres immobilisations financières	2 126	1 958	(20)	(1 888)	2 176
	21 448	2 289	(20)	(195)	23 522
Pertes de valeur					
Titres de participation ⁽²⁾	17 955	0	0	0	17 955
Autres immobilisations financières	206	0	0	0	206
	18 161	0	0	0	18 161
Valeurs nettes					
Titres de participation ⁽²⁾	57	331	0	0	388
Instruments financiers dérivés actifs	1 310	0	0	1 693	3 003
Autres immobilisations financières	1 920	1 958	(20)	(1 888)	1 970
	3 287	2 289	(20)	(195)	5 360

(1) Les principes de valorisation sont précisés dans la note 4.

(2) Cette rubrique correspond à la valeur comptable des principaux titres des sociétés non consolidées détenus par le groupe. Elle contient essentiellement la participation du Groupe Bonduelle dans la société Coopérative France Champignon (France) dont la liquidation est en cours depuis le 18 février 2021. Conformément à IFRS 10 et 11, cette société n'est pas consolidée, le groupe n'en détient pas le contrôle.

Conformément à la situation, les titres sont intégralement dépréciés par capitaux propres.

(3) Reclassements et juste valeur des instruments financiers dérivés actifs.

7.5 Instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition au risque de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

7.5.1 Dérivés de Taux

Couvertures de juste valeur

Parmi les emprunts obligataires du groupe émis à taux fixe, un a été swappé à taux variable dès l'émission. Ces swaps répondent aux critères de la comptabilité de couverture de juste valeur au sens de la norme IAS 39 amendée par IFRS 9. La quote-part de dette sous-jacente et les swaps sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché.

Couvertures de flux de trésorerie

Concernant la tranche EUR de l'USPP émis en juillet 2017, des caps et des tunnels ont été mis en place pour se prémunir de la hausse éventuelle des taux d'intérêt. Ceux-ci répondent aux critères de comptabilisation en capitaux propres au sens de l'application de la norme IFRS 9.

Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS

La dette du groupe est pour partie composée d'encours de dettes swappées à taux variable. Le groupe est donc exposé aux hausses de taux d'intérêt en euros. Pour couvrir ce risque, le groupe a mis en place des instruments optionnels de type tunnels, ou caps, permettant de se prémunir d'une hausse importante des taux d'intérêt ; ces instruments répondent désormais aux critères de comptabilisation en capitaux propres au sens de l'application de la norme IFRS 9. Au 30 juin 2023, le groupe n'affiche aucune couverture de taux non éligible à la comptabilité de couverture.

7.5.2 Dérivés de Change

Couvertures de juste valeur

À l'instar des années précédentes, le groupe a mis en place des couvertures de change et de taux sur les financements intra-groupe couvrant les besoins de certaines de ses filiales situées en dehors de la zone euro (Brésil, Hongrie, Pologne, États-Unis). Ces financements intra-groupe en devises font l'objet d'une couverture systématique et intégrale du risque de change, de telle sorte que les variations de valeur du sous-jacent (le prêt/ emprunt intra-groupe en devises) soient parfaitement et intégralement compensées par les variations de valeur inverses de l'élément de couverture. Typiquement ces couvertures ont été réalisées par le biais d'achats ou ventes à terme.

Couvertures de flux de trésorerie

Les ventes du groupe sont essentiellement libellées en euro. Toutefois, dans certains pays, le groupe peut facturer en devises, pour l'essentiel en dollar américain, en forint hongrois, en couronne tchèque et en zloty polonais. Le groupe publie ses comptes en euros, et les variations de valeur de ces devises par rapport à l'euro peuvent avoir un impact sur son résultat consolidé. Pour limiter la sensibilité de son résultat, le groupe met en place des couvertures de flux de trésorerie en négociant des dérivés fermes et optionnels.

Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS

Certains dérivés mis en place par le groupe en couverture des flux de trésorerie futurs ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture au sens de la norme IFRS 9. Il s'agit essentiellement de stratégies optionnelles en dehors de la monnaie. Dans ce cas, les variations de valeur sont enregistrées directement en résultat.

Instruments dérivés au 30/06/2022

(en milliers d'euros)	Notionnel	Valeur de marché		Valeur comptable	
		Actif	Passif	Actif	Passif
Dérivés de taux (A)					
Couvertures de Flux de trésorerie ⁽¹⁾	128 941	1 584	11	1 584	11
Couvertures de Juste Valeur	163 814	304	4 771	304	4 771
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	0	0	0	0	0
<i>Dont instruments fermes : Swaps</i>	0	0	0	0	0
<i>Dont instruments conditionnels : Caps</i>	0	0	0	0	0
<i>Dont instruments conditionnels : Floors</i>	0	0	0	0	0
Dont Courant				578	11
Dont Non courant				1 310	4 771
Dérivés de change (B)					
Couvertures de Flux de trésorerie	11 993	263	241	263	241
<i>Dont instruments à terme</i>	7 798	148	114	148	114
<i>Dont instruments optionnels</i>	4 195	115	127	115	127
Couvertures de Juste Valeur	53 685	6 553	1 486	6 553	1 486
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	21 312	398	762	398	762
<i>Dont instruments à terme</i>	17 098	398	553	398	553
<i>Dont instruments optionnels</i>	4 214	0	209	0	209
Dont Courant				7 213	2 489
Dont Non courant				0	0
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS (A + B)					
Dont Courant				7 791	2 500
Dont Non courant				1 310	4 771

(1) Y compris caps non actifs.

Instruments dérivés au 30/06/2023

(en milliers d'euros)	Notionnel	Valeur de marché		Valeur comptable	
		Actif	Passif	Actif	Passif
Dérivés de taux (A)					
Couvertures de Flux de trésorerie ⁽¹⁾	170 000	3 872	0	3 872	0
Couvertures de Juste Valeur	150 000	279	8 904	279	8 904
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	0	0	0	0	0
Dont instruments fermes : Swaps	0	0	0	0	0
Dont instruments conditionnels : Caps	0	0	0	0	0
Dont instruments conditionnels : Floors	0	0	0	0	0
Dont Courant				1 175	1 779
Dont Non courant				2 976	7 125
Dérivés de change (B)					
Couvertures de Flux de trésorerie	30 243	1 373	172	1 373	172
Dont instruments à terme	26 301	1 172	134	1 172	134
Dont instruments optionnels	3 942	201	38	201	38
Couvertures de Juste Valeur	29 358	555	523	555	523
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	19 934	306	170	306	170
Dont instruments à terme	9 837	152	16	152	16
Dont instruments optionnels	10 097	154	154	154	154
Dont Courant				2 207	861
Dont Non courant				27	4
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS (A + B)					
Dont Courant				3 382	2 640
Dont Non courant				3 003	7 129

(1) Y compris caps actifs.

Position nette de change du groupe (hors exposition patrimoniale)

(Position nette de change couverte par des instruments dérivés)

(en milliers d'euros)	30/06/2022				
	USD/EUR	HUF/EUR	USD/CAD	PLN/EUR	AUTRES
Position nette avant couverture	(1 933)	17 826		5 156	(122)
Position nette après couverture	(2 701)	596		804	(59)

(en milliers d'euros)	30/06/2023				
	USD/EUR	HUF/EUR	CZK/EUR	PLN/EUR	AUTRES
Position nette avant couverture	761	25 317	(5 027)	(2 861)	(1 899)
Position nette après couverture	(1 602)	(3 250)	(1 446)	(1 528)	(288)

7.6 Endettement net

7.6.1 Ventilation par nature de l'endettement net

Au 30/06/2022

(en milliers d'euros)	Nominal	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dette obligataire USPP	363 784	30 960	0	238 685	94 620	364 265
Dettes de location	95 074	9 369	9 369	52 398	23 937	95 074
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	102	39	39	25	0	102
Emprunts et dettes financières diverses	67	21	21	26	0	67
Intérêts courus	1 956	1 956	0	0	0	1 956
Concours bancaires courants	24 567	24 567	0	0	0	24 567
Total endettement Brut avant dérivés	485 550	66 911	9 429	291 134	118 557	486 031
Dérivés - Passifs		1 053	1 448	0	4 770	7 271
Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge		0	0	0	4 770	4 770
Dont autres dérivés		1 053	1 448	0	0	2 501
Total endettement Brut après juste valeur des instruments dérivés		67 964	10 876	291 134	123 327	493 302
Dérivés - Actifs		6 685	1 155	1 261	0	9 101
Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge		5 332	0	279	0	5 611
Dont autres dérivés		1 353	1 155	982	0	3 490
VMP	160	160	0	0	0	160
Disponibilités	121 104	121 104	0	0	0	121 104
TOTAL ENDETTEMENT NET		(59 985)	9 721	289 873	123 327	362 937
TOTAL ENDETTEMENT NET - HORS IFRS 16		(69 354)	352	237 475	99 390	267 863

Au 30/06/2023

(en milliers d'euros)	Nominal	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dette obligataire USPP	336 015	37 479	0	261 678	27 967	327 124
Dettes de location	79 387	8 456	8 456	45 481	16 994	79 387
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	99	39	39	21	0	99
Emprunts et dettes financières diverses	184	17	17	151	0	184
Intérêts courus	2 623	2 623	0	0	0	2 623
Concours bancaires courants	32 330	32 330	0	0	0	32 330
Total endettement Brut avant dérivés	450 638	80 944	8 512	307 331	44 961	441 747
Dérivés - Passifs		2 447	194	7 129	0	9 770
Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge		1 781	0	7 125	0	8 906
Dont autres dérivés		666	194	4	0	864
Total endettement Brut après juste valeur des instruments dérivés		83 391	8 705	314 460	44 961	451 517
Dérivés - Actifs		1 524	1 858	3 003	0	6 384
Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge		0	0	279	0	279
Dont autres dérivés		1 524	1 858	2 724	0	6 105
VMP	19	19	0	0	0	19
Disponibilités	8 988	8 988	0	0	0	8 988
TOTAL ENDETTEMENT NET		72 860	6 847	311 458	44 961	436 124
TOTAL ENDETTEMENT NET – HORS IFRS 16		64 404	(1 609)	265 977	27 967	356 737

7.6.2 Ventilation par taux des dettes financières nettes

(en milliers d'euros)	30/06/2022	Au 30/06/2023
Dette financière nette – Hors IFRS 16	267 863	356 737
Avant couverture de taux		
Taux fixe	366 288	329 931
Taux variable	(98 425)	26 806
Après couverture de taux		
Taux fixe	264 501	318 658
Taux variable*	3 362	38 079

* Dont Taux variable protégé (40 000 €).

7.6.3 Ventilation par devise des dettes financières nettes

(en milliers d'euros)/ (-) = disponibilités	30/06/2022	Au 30/06/2023
EUR	148 569	298 115
USD	83 169	57 759
HUF	18 369	(1 138)
RUB	6 635	187
BRL	458	(2 854)
PLN	9 231	2 906
KZT	1 432	1 983
AUTRES	0	(221)
TOTAL ENDETTEMENT NET – HORS IFRS 16	267 863	356 737

7.6.4 Endettement net (y compris instruments dérivés) et gearing

	30/06/2022	Augmentation	(Diminution)	Variations de Juste Valeur de la dette	Variations de Juste Valeur des instruments dérivés	Écarts de conversion	Autres ⁽¹⁾	30/06/2023
Passifs financiers	398 228	163	(17 371)	(9 372)	2 673	(2 677)	486	372 129
Dettes de location	95 073	22 789	(19 300)			(15 997)	(3 177)	79 387
Placements et dérivés actifs	130 365		(114 353)		(2 541)	1 124	798	15 392
Endettement net (A)	362 936	22 952	77 682	(9 372)	5 214	(19 798)	(3 489)	436 124
Endettement net – Hors IFRS 16 (C)	267 863	163	96 982	(9 372)	5 214	(3 801)	(312)	356 737
Capitaux propres totaux (B)	852 406							774 456
Capitaux propres totaux – Hors IFRS 16 (D)	855 261							789 090
CAPITAUX EMPLOYÉS (A + B)	1 215 342							1 210 580
Gearing (A/B)	42,6 %							56,3 %
Gearing – Hors IFRS 16 (C/D)	31,3 %							45,2 %
REBITDA (E)	137 846							148 335
REBITDA – HORS IFRS 16 (F)	117 536							125 399
Levier d'endettement (A/E)	2,64							2,94
Levier d'endettement – Hors IFRS16 (C/F)	2,28							2,84

(1) Le poste « autres » correspond à la variation de périmètre et à la variation des intérêts courus et à des modifications de contrats sans impact cash pour les dettes de location.

7.6.5 Valeur de marché des actifs et passifs financiers hors dérivés

Pour tous les autres actifs et passifs non repris dans ces tableaux, valeur de marché et valeur comptable correspondent à la valeur nominale.

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022		
	Valeur nominale	Valeur de marché	Valeur comptable
Passifs			
Dettes			
Dette obligataire USPP	363 784	367 669	364 265
Dette obligataire EuroPP	95 074	95 074	95 074
Emprunts auprès des établissements de crédit	102	102	102
Emprunts et dettes financières diverses	67	67	67
Intérêts courus	1 956	1 956	1 956
Concours bancaires courants	24 567	24 567	24 567
TOTAL	485 550	489 435	486 031
<i>Dont Dette Couverte en Juste valeur</i>			163 678
<i>Dont Dette Couverte en Flux de Trésorerie</i>			130 767
Actifs			
Disponibilités et VMP	121 264	121 264	121 264
TOTAL	121 264	121 264	121 264

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2023		
	Valeur nominale	Valeur de marché	Valeur comptable
Passifs			
Dettes			
Dette obligataire USPP	336 015	330 385	327 124
Dettes de location	79 387	79 387	79 387
Emprunts auprès des établissements de crédit	99	99	99
Emprunts et dettes financières diverses	184	184	184
Intérêts courus	2 623	2 623	2 623
Concours bancaires courants	32 330	32 330	32 330
TOTAL	450 638	445 009	441 747
<i>Dont Dette Couverte en Juste valeur</i>			141 273
<i>Dont Dette Couverte en Flux de Trésorerie</i>			170 000
Actifs			
Disponibilités et VMP	9 007	9 007	9 007
TOTAL	9 007	9 007	9 007

7.6.6 Échéancier de la dette obligataire

	Échéance	Notionnel	Devises	<1 an		1 à 5 ans		> 5 ans		TOTAL	
				Nominal	Intérêts*	Nominal	Intérêts*	Nominal	Intérêts*	Nominal	Intérêts*
Émissions publiques											
Émissions privées	2027	150 000	EUR	30 000	2 119	120 000	3 202			150 000	5 321
	2027	50 000	USD	9 203	1 414	36 812	2 088			46 015	3 502
	2029	140 000	EUR	0	2 604	112 000	6 954	28 000	435	140 000	9 994

* Montants exprimés en euros et avant éventuelle couverture de taux affectant les résultats futurs.

Au 30 juin 2023

Les émissions sont soumises à des covenants financiers, principalement une clause d'exigibilité anticipée en cas de défaut sur remboursement de dette financière (*cross default*) et en cas de non-respect des ratios suivants :

- ratio de dettes long terme sur capitaux permanents inférieur ou égal à 0,60 ;
- ratio d'actifs courants consolidés sur passifs courants consolidés supérieur ou égal à 1,10.

Au 30 juin 2023, le groupe respecte ces covenants financiers.

7.6.7 Liquidités

Le 6 février 2023, le Groupe Bonduelle a signé, avec ses partenaires bancaires, un amendement de son crédit revolving syndiqué (RCF) de 400 millions d'euros sécurisant ainsi une source essentielle de financement, particulièrement adaptée à la saisonnalité de ses besoins de financement, et dans des conditions très compétitives et ce malgré l'environnement économique actuel instable. Cet aménagement prévoit une extension de 2 ans, portant la maturité au 6 février 2028, avec deux options d'extension d'un an chacune, permettant de porter la maturité finale du crédit à 2030.

Cette ligne de crédit intègre à ces conditions financières des indicateurs de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) en phase avec l'ambition et la raison d'être du groupe, tant en matière de certification B Corp, que de réduction de son empreinte carbone et de contribution, avec ses partenaires agricoles, à une agriculture régénératrice.

Au 30 juin 2023, le RCF n'était pas utilisé.

Par ailleurs, le programme de titres de créances négociables à court terme (*Negotiable European Commercial Paper – Neu CP*) a continué à rencontrer un vif succès auprès des investisseurs au cours de l'année. Le plafond maximum de ce programme, sécurisé par la ligne de crédit RCF, est de 400 millions d'euros.

Le groupe bénéficie par ailleurs de plusieurs ouvertures de crédits bancaires confirmées à échéance jusqu'à 3 ans portant le montant total des lignes bancaires confirmées (y compris RCF) à 500 millions d'euros (540 millions d'euros au 30 juin 2022), non utilisées au 30 juin 2023.

Les tirages réalisés dans le cadre des lignes de crédits bancaires (y compris RCF) confirmées à plus d'un an, sont classés au bilan consolidé en dettes financières non courantes.

NOTE 8 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

8.1 Impôt sur le résultat

8.1.1 Analyse de la charge nette d'impôts

La charge totale d'impôts sur les bénéfices s'analyse comme suit :

	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
Taux d'impôt moyen :	(50,1) %	80,7 %

Au 30 juin 2022, le résultat avant impôt des activités poursuivies étant négatif, le taux d'impôt moyen calculé était négatif.

8.1.2 Rapprochement entre la charge d'impôts et le résultat avant impôt

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	%	Au 30/06/2023	%
Résultat net des activités poursuivies	(124 965)		8 788	
Résultat net des sociétés mises en équivalence	5 244		(4 384)	
Charge d'impôt	39 987		18 460	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT ET RÉSULTATS DES MISES EN ÉQUIVALENCES	(79 734)		22 864	
Charge d'impôt théorique ⁽¹⁾	(22 652)	28,41 %	5 906	25,83 %
Rapprochement :				
Différences permanentes	13 074	(16,4) %	(902)	(3,9) %
Différentiel de taux (pays étrangers) ⁽²⁾	7 733	(9,7) %	(1 841)	(8,1) %
Incidence des déficits reportables et autres ⁽³⁾	41 832	(52,5) %	15 297	66,9 %
CHARGE RÉELLE D'IMPÔT	39 987	(50,1) %	18 460	80,7 %

(1) En France, la contribution exceptionnelle sur l'impôt à laquelle le groupe est assujetti est de 3,3 % pour l'exercice 2022-2023. Le taux théorique de l'impôt, y compris cette contribution exceptionnelle, est donc de 25,83 % en 2022-2023.

(2) Les principaux pays contributeurs au différentiel de taux d'imposition sont les États-Unis, la Hongrie et la Russie.

(3) La revue réalisée sur l'activité de frais en Amérique du Nord ayant impacté les perspectives de rentabilité, les pertes de l'exercice 2022-2023 sont non activées.

Au 30 juin 2023, le montant de l'impôt versé est de 33 189 milliers d'euros.

8.1.3 Impôts différés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
Provisions et immobilisations	22 595	19 558
Marges sur stocks	332	498
Déficits reportables ⁽¹⁾	700	798
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	(12 985)	(12 026)
Autres ⁽²⁾	1 342	148
ACTIF (PASSIF) NET D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	11 984	8 975

(1) En raison des perspectives bénéficiaires des sociétés concernées.

(2) Variation d'impôts due aux retraitements d'instruments financiers.

Variation des actifs (passifs) nets d'impôts différés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
À L'OUVERTURE	19 981	11 984
Acquisitions et cessions de filiales	11 764	0
Impôts imputés au compte de résultat	(19 480)	1 162
Impôts imputés directement en capitaux propres	(3 212)	(845)
Autres variations ⁽¹⁾	2 931	(3 326)
À LA CLÔTURE	11 984	8 975

(1) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

Les impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables sont reconnus sur la base de business plans établis sur un horizon raisonnable et dans la mesure où l'existence même de ces déficits fiscaux ne fait l'objet d'aucune incertitude.

NOTE 9 RÉSULTAT PAR ACTION

Le dividende proposé à l'Assemblée Générale du 7 décembre 2023 est de 0,25 euro par action.

Au 30 juin 2023, le capital de Bonduelle SCA se compose de 32 630 114 actions d'une valeur nominale de 1,75 euro (cf. 5.4 – Variation des capitaux propres consolidés).

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
Résultat net part du groupe	35 421	14 496
Nombre d'actions retenues pour le calcul :		
• Du résultat net	32 085 087	32 020 545
• Du résultat net dilué	32 722 952	32 700 411
Résultat par action (en euros)		
• De base	1,10	0,45
• Dilué ⁽¹⁾	1,08	0,44

(1) La dilution s'explique principalement par la probabilité d'exercice des plans de stocks-options et les plans d'attributions gratuites d'actions. Compte tenu des actions d'autocontrôle affectées à l'objectif de couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions, le risque de dilution est limité.

NOTE 10 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

10.1 Goodwill

Le poste *goodwill* varie de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2021	Acquisition ou dotation	Sortie de périmètre	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2022
VALEUR BRUTE	468 235	0	(51 906)	47 390	463 719
Perte de valeur ⁽²⁾		(63 531)			(63 531)
VALEUR NETTE	468 235	(63 531)	(51 906)	47 390	400 188

(1) Écarts de conversion.

(2) Dépréciation comptabilisée suite à l'analyse approfondie de l'activité de frais en Amérique du Nord : 63,5 millions d'euros.

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Acquisition ou dotation	Sortie de périmètre	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2023
VALEUR BRUTE	463 719	897		(19 550)	445 066
Perte de valeur	(63 531)	0		2 801	(60 730)
VALEUR NETTE	400 188	897	0	(16 749)	384 336

(1) Écarts de conversion.

Au 30 juin 2023, la valeur nette par UGT s'établit de la façon suivante :

Goodwill par UGT	Au 30/06/2022	Acquisition ou dotation	Sortie de périmètre	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2023
Europe/conserve et surgelé	73 084	897		246	74 227
Europe/frais prêt à l'emploi	73 160			0	73 160
Europe orientale/conserve et surgelé	17 385			(6 628)	10 757
Amérique du Nord/frais prêt à l'emploi	236 560			(10 368)	226 192
TOTAL	400 188	897	0	(16 750)	384 336

(1) Écarts de conversion.

Mise en œuvre des tests de dépréciation

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) présentant des indicateurs de perte de valeur, ou comprenant un *goodwill*, ont fait l'objet d'un test de dépréciation en 2023.

Selon les UGT et en fonction de la pertinence des hypothèses et des références comparables disponibles sur le marché, la valeur recouvrable des actifs retenue par le groupe est une valeur d'utilité ou une valeur de marché.

Les principales hypothèses retenues pour la détermination des valeurs d'utilité de chaque UGT sont décrites en note 3.5.1.

Pour les tests de dépréciation au 30 juin 2023, le groupe a projeté dans ses plans d'affaires les effets sur ses différentes activités des éléments suivants, selon sa meilleure estimation sur la base des informations disponibles à cette date concernant les éléments externes et des initiatives et projets qui seront mis en œuvre par le groupe tels qu'il l'envisage à cette même date. L'inflation a été prise en compte selon les hypothèses connues à date.

Suivi de la valeur de l'activité de frais prêt à l'emploi en Amérique du Nord

Au 30 juin 2022, les difficultés rencontrées par l'activité de frais prêt à l'emploi en Amérique du Nord avaient amené le groupe à revoir les perspectives de rentabilité et à comptabiliser une dépréciation des actifs incorporels (*Goodwill*) pour un montant de 63,5 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2022-2023 le Groupe Bonduelle a mis en œuvre son plan d'adaptation du dispositif industriel de son activité sur la côte Est des États-Unis. Cette réorganisation effective depuis l'été 2023 aura des effets bénéfiques à partir de l'année 2023-2024. Aucune dépréciation n'a été reconnue sur l'exercice et le test ressort avec une valeur recouvrable des actifs supérieure à la valeur nette comptable.

Voici les sensibilités réalisées aux variations des trois variables : le taux d'actualisation, le niveau de marge, et la croissance à long terme :

Tests de sensibilité

(en millions d'euros)	Impact sur la valeur recouvrable
Taux de marge – baisse de 0,5 point	(35,2)
Taux WACC – hausse de 1 point	(33,8)
Croissance à long terme – baisse de 1 point	(28,1)

Test de la valeur des actifs de l'UGT BEAM

Le groupe a réalisé un test de perte de valeur sur les actifs de l'UGT BEAM, incluant la Russie, sur la base de projection de cash flow avec une approche prudente sur les paramètres de croissance, et prenant en compte les paramètres limitants comme les investissements et la fermeture temporaire du site de Belgorod.

Aucune dépréciation n'a été reconnue sur l'exercice.

Autres UGT

Concernant les autres UGT, elles sont considérées sensibles à une des trois variables, si la hausse supérieure à 1 point du taux d'actualisation, ou la baisse supérieure à 0,5 point du taux de croissance à long terme, ou la baisse supérieure à 1 point du taux de marge opérationnelle, entraînerait une dépréciation.

Aucune variation dans ces proportions du taux d'actualisation, du taux de croissance à long terme ou du taux de marge opérationnelle ne se traduirait par une dépréciation d'UGT.

10.2 Autres immobilisations incorporelles

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2021	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Sortie de périmètre	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2022
Valeurs brutes						
Marques, brevets et licences	36 511	0	0	(14 042)	1 236	23 704
Logiciels	81 394	2 061	(379)	(7 271)	11 236	87 042
Autres	8 024	0	(45)	(1 593)	1 059	7 446
Immobilisations en cours ⁽²⁾	9 100	8 931	(1 500)	(1 151)	(2 371)	13 010
	135 030	10 992	(1 924)	(24 057)	11 161	131 202
Amortissements et pertes de valeur						
Marques, brevets et licences	1 761	37	0	0	(2)	1 796
Logiciels	70 572	6 326	(249)	(5 627)	2 595	73 619
Autres	315	48	(45)	(602)	350	66
	72 649	6 411	(293)	(6 229)	2 944	75 481
Valeurs nettes						
Marques, brevets et licences	34 750					21 908
Logiciels	10 822					13 423
Autres	7 709					7 380
Immobilisations en cours	9 100					13 010
	62 381					55 721

(1) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(2) Dont coûts activés dans le cadre du programme B!One : programme de transformation, impliquant des changements d'outils informatiques.

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Sortie de périmètre	Autres (1)	Au 30/06/2023
Valeurs brutes						
Marques, brevets et licences	23 704	0	(49)	0	1	23 657
Logiciels	87 042	1 184	(7)	0	5 991	94 209
Autres	7 446	547	0	0	1 315	9 309
Immobilisations en cours	13 010	3 802	0	0	(11 007)	5 804
	131 202	5 533	(56)	0	(3 700)	132 979
Amortissements et pertes de valeur						
Marques, brevets et licences	1 796	2	(51)	0	1	1 748
Logiciels	73 619	5 976	(7)	0	(160)	79 428
Autres	66	0	0	0	2	68
	75 481	5 978	(58)	0	(156)	81 245
Valeurs nettes						
Marques, brevets et licences	21 908					21 908
Logiciels	13 423					14 781
Autres	7 380					9 241
Immobilisations en cours	13 010					5 804
	55 721					51 733

(1) Écarts de conversion, transfert de poste à poste, et correction de la comptabilisation de coûts activés dans le cadre du programme BIOne (programme de transformation, impliquant des changements d'outils informatiques) pour -6,2 millions d'euros (soit -4,6 millions d'euros net d'impôts).

Les immobilisations incorporelles à durée de vie infinie, correspondent aux marques, détenues par le groupe et se répartissent comme suit :

Marques par UGT

	Marque	Au 30/06/2022	Acquisition ou dotation	Sortie de périmètre	Autres	Au 30/06/2023
Europe/conserve et surgelé	Cassegrain	20 215	0	0	0	20 215
Europe orientale/conserve et surgelé	Globus	1 500	0	0	0	1 500
TOTAL		21 715	0	0	0	21 715

10.3 Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2021	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Sortie de périmètre	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2022
Valeurs brutes						
Terrains	59 189	663	(4)	(14 625)	4 224	49 447
Constructions	524 280	13 546	(792)	(139 664)	30 306	427 677
Installations techniques, outillages et matériels industriels	1 074 767	39 593	(19 712)	(293 805)	84 510	885 353
Autres	79 341	8 791	(5 167)	(12 927)	(2 055)	67 983
Immobilisations en cours	65 101	40 352	(1 045)	(15 500)	(34 410)	54 498
	1 802 677	102 945	(26 720)	(476 520)	82 575	1 484 957
Amortissements						
Terrains	14 703	937	(4)	(627)	(75)	14 936
Constructions	374 487	19 915	(790)	(73 842)	13 616	333 387
Installations techniques, outillages et matériels industriels	819 730	59 576	(15 715)	(215 321)	33 612	681 883
Autres	56 990	5 984	(3 750)	(9 264)	(428)	49 531
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
	1 265 910	86 413	(20 258)	(299 054)	46 726	1 079 736
Pertes de valeur ⁽²⁾						
Terrains	163	0	0	0	0	163
Constructions	276	6 558	0	0	667	7 501
Installations techniques, outillages et matériels industriels	386	21 696	0	0	2 105	24 187
Autres	81	7	0	0	7	96
Immobilisations en cours	241	951	0	0	0	1192
	1 148	29 211	0	0	2 779	33 139
Valeurs nettes						
Terrains	44 323					34 349
Constructions	149 516					86 788
Installations techniques, outillages et matériels industriels	254 651					179 283
Autres	22 269					18 356
Immobilisations en cours	64 860					53 306
	535 619					372 082

(1) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(2) Dépréciation comptabilisée suite à l'analyse approfondie de l'activité de frais en Amérique du Nord : 27,7 millions d'euros.

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Sortie de périmètre	Autres (1)	Au 30/06/2023
Valeurs brutes						
Terrains	49 447	37	(54)	0	(1 406)	48 025
Constructions	427 677	1 177	(143)	0	(6 899)	421 812
Installations techniques, outillages et matériels industriels	885 353	11 064	(6 924)	0	17 143	906 637
Autres	67 983	5 690	(1 191)	0	(3 135)	69 346
Immobilisations en cours	54 498	58 075	(152)	0	(52 040)	60 381
	1 484 957	76 043	(8 463)	0	(46 336)	1 506 201
Amortissements						
Terrains	14 936	1 063	0	0	135	16 134
Constructions	333 387	11 995	(142)	0	(9 474)	335 766
Installations techniques, outillages et matériels industriels	681 883	39 313	(5 422)	0	(16 287)	699 487
Autres	49 531	6 309	(864)	0	(724)	54 252
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
	1 079 736	58 680	(6 428)	0	(26 350)	1 105 638
Perdes de valeur						
Terrains	163	0	0	0	0	163
Constructions	7 501	273	0	0	(338)	7 436
Installations techniques, outillages et matériels industriels	24 187	450	0	0	(1 076)	23 562
Autres	96	(7)	0	0	(4)	85
Immobilisations en cours	1 192	0	(1 030)	0	0	162
	33 139	716	(1 030)	0	(1 417)	31 409
Valeurs nettes						
Terrains	34 349					31 728
Constructions	86 788					78 610
Installations techniques, outillages et matériels industriels	179 283					183 588
Autres	18 356					15 010
Immobilisations en cours	53 306					60 218
	372 082					369 154

(1) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

10.4 Droits d'utilisation

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2021	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Sortie de périmètre	Autres (1)	Au 30/06/2022
Valeurs brutes						
Terrains	15 791	17 798	0	(310)	5 524	38 803
Constructions	70 985	4 741	(42)	(8 305)	6 636	74 014
Installations techniques, outillages et matériels industriels	18 486	1 826	(670)	(4 581)	(334)	14 726
Autres	12 383	3 638	(1 401)	(849)	1 251	15 023
	117 643	28 003	(2 113)	(14 046)	13 078	142 565
Amortissements						
Terrains	3 516	2 094	0	(67)	1 840	7 383
Constructions	17 718	11 053	(42)	(2 052)	1 251	27 928
Installations techniques, outillages et matériels industriels	7 742	4 860	(682)	(2 474)	(1 469)	7 976
Autres	5 175	3 604	(1 364)	(404)	(193)	6 817
	34 151	21 610	(2 088)	(4 998)	1 429	50 105
Pertes de valeur (2)						
Terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	0	10 903	0	0	1 059	11 962
Installations techniques, outillages et matériels industriels	0	961	0	0	93	1 054
Autres	0	0	0	0	0	0
	0	11 864	0	0	1 152	13 016
Valeurs nettes						
Terrains	12 274					31 420
Constructions	53 267					34 123
Installations techniques, outillages et matériels industriels	10 743					5 696
Autres	7 208					8 206
	83 492					79 444

(1) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(2) Dépréciation comptabilisée suite à l'analyse approfondie de l'activité de frais en Amérique du Nord : 11,9 millions d'euros.

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Sortie de périmètre	Autres (1)	Au 30/06/2023
Valeurs brutes						
Terrains	38 803	4 848	0	0	(18 981)	24 669
Constructions	74 014	10 387	(457)	0	(4 444)	79 500
Installations techniques, outillages et matériels industriels	14 726	5 022	(378)	0	(3 230)	16 141
Autres	15 023	2 413	(992)	0	(2 794)	13 651
	142 565	22 670	(1 826)	0	(29 448)	133 961
Amortissements						
Terrains	7 383	1 989	0	0	(3 311)	6 060
Constructions	27 928	8 337	(453)	0	(2 033)	33 780
Installations techniques, outillages et matériels industriels	7 976	2 902	(369)	0	(3 075)	7 434
Autres	6 817	3 730	(951)	0	(2 345)	7 251
	50 105	16 958	(1 773)	0	(10 764)	54 526
Pertes de valeur (2)						
Terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	11 962	1 685	0	0	(592)	13 055
Installations techniques, outillages et matériels industriels	1 054	0	0	0	(76)	978
Autres	0	0	0	0	0	0
	13 016	1 685	0	0	(668)	14 033
Valeurs nettes						
Terrains	31 420					18 609
Constructions	34 123					32 665
Installations techniques, outillages et matériels industriels	5 696					7 729
Autres	8 206					6 400
	79 444					65 402

(1) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(2) Dépréciation comptabilisée suite à l'analyse approfondie de l'activité de frais en Amérique du Nord : 1,7 million d'euros.

Les principaux contrats correspondent à des locations d'usines, de sièges sociaux et de terres agricoles, dont les principales caractéristiques et modalités d'évaluation sont les suivantes :

– locations d'usines : les sociétés américaines ont conclu des contrats de location de bâtiments pour certaines usines. La durée de ces contrats a été estimée en utilisant la durée contractuelle ;

– bureaux administratifs : la durée de ces contrats a été estimée en tenant compte de la durée légale des contrats. Le groupe a estimé qu'à l'expiration du contrat de bail, les pénalités ou coûts annexes n'étaient pas suffisamment significatifs pour engendrer une obligation implicite de rester dans les lieux. La durée des contrats s'échelonne entre des durées d'1 an (contrats renouvelables) à 15 ans ;

– terres agricoles : afin de cultiver des produits agricoles certaines de nos entités de production en Europe et aux États-Unis louent des terrains sur des durées de 5 à 100 ans.

NOTE 11 AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

11.1 Autres provisions

(en milliers d'euros)	30/06/2022	Dotation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Sortie de périmètre	Autre ⁽²⁾	30/06/2023
Risques commerciaux	1 440	1 607	(357)	(18)	0	(771)	1 900
Risques sociaux ⁽¹⁾	9 261	2 807	(384)	(219)	0	(400)	11 065
Restructurations et réorganisations	563	301	(149)	0	0	0	715
Risques agro-industriels	1 438	3 796	(1 439)	0	0	0	3 794
Autres risques	1 510	2 084	(2 179)	0	0	1 041	2 456
	14 212	10 595	(4 509)	(238)	0	(130)	19 929

(en milliers d'euros)	Courant	Non courant	30/06/2023
Risques commerciaux	977	923	1 900
Risques sociaux ⁽¹⁾	4 710	6 354	11 065
Restructurations et réorganisations	0	715	715
Risques agro-industriels	3 794	0	3 794
Autres risques	1 042	1 414	2 456
	10 524	9 405	19 929

(1) La provision concerne principalement une provision pour le régime de workers' compensation. Voir note 3.5.14.

(2) Écarts de conversion et transferts de poste à poste.

11.2 Risques et litiges

11.2.1 Activité de Bonduelle en Russie

Poursuite de l'activité commerciale

Bonduelle a pour mission d'assurer l'accès de la population aux denrées alimentaires, que ce soit en Ukraine, en Russie et dans les pays voisins, tout en veillant à la sécurité de ses collaborateurs et au respect des sanctions internationales. Dans ce contexte, au cours de l'exercice 2022-2023 le Groupe Bonduelle a poursuivi son activité en Russie via ses filiales russes.

Au titre de l'exercice 2022-2023, le chiffre d'affaires annuel externe réalisé avec des clients basés sur le territoire russe, s'élève à 191,0 millions d'euros, soit 7,9 % du chiffre d'affaires consolidé. Une proportion en hausse par rapport à l'exercice précédent (6,0 % sur l'exercice 2021-2022) qui s'explique principalement par les effets favorables temporaires des devises (renforcement du rouble face à l'euro). Compte tenu de l'activité longue conversation majoritairement à marque en Russie, l'activité est relative pour le groupe.

Par ailleurs et conformément à sa mission, Bonduelle a poursuivi son activité commerciale en Ukraine, qui représente un chiffre

d'affaires inférieur à 0,5 % du chiffre d'affaires du groupe, tout en veillant à la sécurité de ses collaborateurs qui est la priorité.

Investissement et évaluation des actifs

Le Groupe Bonduelle a suspendu tout projet d'investissement de développement en Russie, excepté ceux nécessaires à la poursuite de l'activité.

Au 30 juin 2023 les actifs nets immobilisés relatifs aux activités en Russie représentent 27,9 millions d'euros, soit 3,5 % des actifs immobilisés du groupe. Ces actifs ont été testés dans le cadre des tests de dépréciation de l'UGT Europe orientale, avec une analyse de sensibilité, tenant compte d'un risque lié à l'environnement macro-économique et géopolitique accru ; le risque de dépréciation ressort comme limité.

La sécurité des collaborateurs étant une priorité absolue, le Groupe Bonduelle a décidé, compte tenu des tensions dans la zone, d'arrêter temporairement son usine située dans la région de Belgorod. Des solutions alternatives ont été mises en place pour la partie surgélation et la partie conditionnement. Le groupe considère qu'à ce stade aucune dépréciation n'est nécessaire sur ces actifs, étant précisé que leur montant au 30 juin 2023 n'est pas significatif (5,8 millions d'euros).

Risques financiers

Les filiales de Bonduelle en Russie disposent, au 30 juin 2023, de lignes de financement locales immédiatement mobilisables pour financer les opérations courantes en Russie dans le respect des sanctions internationales et n'ont bénéficié d'aucun soutien financier du groupe sur l'exercice. S'agissant de l'exposition aux variations de change, les impacts liés aux expositions de change sont repris dans dans le résultat financier (cf. note 7.2).

11.2.2. Autres risques et litiges

Bonduelle peut être impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et litiges dans le cadre de l'exercice normal de son activité et peut également faire l'objet de certaines demandes et/ou actions en justice qui dépassent le cadre du cours ordinaire de son activité.

Le montant des provisions retenus est fondé sur l'appréciation par Bonduelle du niveau de risque au cas par cas et dépend

notamment de l'appréciation du bien-fondé des demandes, de l'évolution des procédures et/ou litiges et des arguments de défense présentés, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation du risque.

Par ailleurs, comme précédemment évoqué, le Groupe Bonduelle a reçu de la part de l'autorité de la concurrence française, à l'instar de 101 sociétés et 12 organisations professionnelles, une notification de grief relatant une possible « entente unique, complexe et continue dans le secteur de la fabrication et la vente de denrées alimentaires au contact avec des matériaux pouvant ou ayant pu contenir du Bisphénol A ou ses substituts ». Le Groupe Bonduelle a examiné cette notification de grief et a présenté ses observations dans les délais impartis. À la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2022-2023, aucun retour sur les observations formulées n'a été reçu. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes au 30 juin 2023 au titre de cette notification.

11.3 Engagements conditionnels et éventualités

(en milliers d'euros)

Engagements donnés

Avals et cautions donnés (nets des utilisations)

Au 30/06/2022

Au 30/06/2023

45 000

43 517

Engagements reçus

Avals et cautions reçus (nets des utilisations)

12 605

8 675

Les engagements correspondent à la couverture de nos activités courantes.

Environnement

Les activités du groupe ne génèrent pas de passifs majeurs en termes d'environnement.

Le groupe fait face ponctuellement aux charges engendrées par la remise en état des sites industriels fermés.

Gaz à effet de serre : en l'absence de traitement comptable IFRS défini, les quotas de gaz à effet de serre ne font pas l'objet d'une comptabilisation dans les comptes consolidés.

Les émissions du Groupe Bonduelle certifiées et restituées sont de 16 641 TCO₂ au titre de l'année 2023.

Grâce aux économies d'énergie réalisées sur ses sites depuis 2008, à titre d'exemple, l'usage de vapeur d'origine biomasse sur le site d'Estrées-Mons opérationnel en 2015 a permis de diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre du groupe soumises à l'*Emission Trading System* (ETS). Bonduelle dispose d'un excédent de quotas disponibles sur son compte qui lui permet de ne pas avoir recours à un achat sur le marché des quotas.

Aucune provision significative pour garantie ou pour risques en matière d'environnement n'a été comptabilisée au 30 juin 2023.

NOTE 12 AUTRES INFORMATIONS

12.1 Honoraires des Commissaires aux Comptes

La loi française a institué un contrôle légal de caractère permanent par deux Commissaires aux Comptes indépendants. La vérification de la régularité, de la sincérité et de l'image fidèle des comptes constitue l'objectif principal de ce contrôle.

Les Commissaires aux Comptes sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de six exercices et sont rééligibles.

Bonduelle SCA a pour Commissaires aux Comptes :

Mazars

Représenté par Jean-Maurice El Nouchi, 61 rue Henri Regnault - 92400 COURBEVOIE.

Deloitte & Associés

Représenté par Edouard Lhomme, 78 Rue de la Chaude Rivière, 59800 LILLE.

Il n'existe ni dépendance juridique, ni dépendance économique entre eux.

Le mandat des Commissaires aux Comptes nommés par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 6 décembre 2018 se poursuivra jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024.

Le tableau ci-dessous détaille les honoraires des Commissaires aux Comptes du groupe correspondant aux prestations effectuées au titre des exercices 2021-2022 et 2022-2023.

(en milliers d'euros)	Mazars		Deloitte & Associés		Autres		Total	
	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023
Certification des comptes consolidés et statutaires	984	91 %	648	92 %	731	85 %	843	89 %
Autres prestations connexes aux missions de certification	73	7 %	34	5 %	112	13 %	104	11 %
Total des honoraires relatifs à des prestations d'audit	1057	98 %	682	97 %	843	98 %	947	100 %
Prestations fiscales	18	2 %	18	3 %	18	2 %	0	0 %
Autres	5	0 %	5	1 %	0	0 %	0	0 %
Total des honoraires relatifs à des prestations autres que l'audit	23	2 %	23	3 %	18	2 %	0	0 %
TOTAL	1080	100 %	706	100 %	861	100 %	947	100 %
							0	110
							100 %	1941
							100 %	1763
							100 %	100 %

Les prestations autres que l'audit réalisées par les Commissaires aux Comptes du Groupe Bonduelle correspondent essentiellement à des prestations fiscales réalisées dans des pays hors Union européenne, afin de permettre aux filiales de répondre à leurs

obligations déclaratives locales. Ils font l'objet, le cas échéant, d'une autorisation par le Conseil de Surveillance et d'une revue annuelle conformément à l'article L. 823-19 du Code de commerce.

12.2 Transactions avec les parties liées

12.2.1 Filiales et sociétés associées

La liste des filiales et sociétés associées du groupe figure à la note 14.

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Pour les sociétés mises en équivalence OP OASI et Nortera foods, les principales transactions réalisées, ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de cette dernière sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2022	Au 30/06/2023
Bilan		
Clients	2 858	3 372
Fournisseurs	17 076	14 039
Compte de résultat		
Ventes	5 059	10 468
Achats	(74 734)	(75 039)

Les transactions avec les autres parties liées sont non significatives.

12.2.2 Organes de direction et de contrôle sur l'exercice écoulé

Ils sont constitués des organisations suivantes :

1. la Gérance, Pierre et Benoît Bonduelle SAS ;
2. le Conseil de Surveillance, constitué de 9 membres, dont un représentant des salariés ;
3. le Comité Exécutif (ComEx), constitué de 9 membres au 30 juin 2023.

Le compte courant créditeur avec Pierre et Benoît Bonduelle SAS s'élève à 10 085 milliers d'euros.

Il n'y a pas d'autre engagement vis-à-vis de cette dernière.

Ces transactions correspondent à la fourniture de matières premières et produits finis ainsi qu'à des prestations de services, notamment informatique et ressources humaines, et des intérêts financiers.

Les transactions avec les sociétés Huerta Gama et Bonduelle Espagnola sont non significatives pour le groupe.

12.2.3 Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux

Avantages à court terme

Ils se composent :

- de la rémunération de la Gérance, déterminée par l'article 17 des Statuts de la société, au titre de laquelle il a été versé la somme de 886 milliers d'euros pour l'exercice 2022-2023 ;
- des rémunérations versées aux membres du Conseil de Surveillance pour leur activité, au cours de l'exercice 2022-2023, pour la somme de 67 milliers d'euros ;
- des rémunérations brutes fixes et variables versées au Comité Exécutif.

Le Conseil d'Administration fixe la rémunération du Président et du Directeur général de Bonduelle SA sur proposition du Comité des Rémunérations. La partie variable des rémunérations est basée sur l'évolution des performances du groupe et des filiales en matière, notamment, de progression du chiffre d'affaires et de la rentabilité. Le Président non exécutif de Bonduelle SA ne bénéficie pas de rémunération variable.

(en euros)	2021-2022	2022-2023
Nombre de membres composant le ComEx au 30 juin	9	9
Rémunérations brutes versées au ComEx	3 944 378	4 456 468

Avantages postérieurs à l'emploi

En application du décret du 9 janvier 2012, le groupe a mis en place un contrat de retraite supplémentaire à cotisations définies (dit contrat article 83) pris en charge pour une très large partie par les bénéficiaires concernés et pour solde par le groupe.

Ce régime bénéficie à l'ensemble des cadres affiliés à l'AGIRC, ayant une rémunération annuelle brute supérieure à 4 plafonds annuels de la Sécurité sociale.

La rémunération de référence fixée par le régime concerné et servant à calculer les droits des bénéficiaires est constituée par la rémunération annuelle de base et le variable. Est exclue de cette rémunération de référence toute somme qui ne peut être qualifiée de salaire au sens de l'article L. 242-1 du Code de la sécurité sociale et qui pourrait ultérieurement revêtir une telle qualification.

Les droits s'acquièrent mensuellement. Les cotisations servant au financement du contrat de retraite à cotisations définies s'élèvent à un montant correspondant à 8 % de la rémunération de référence, calculé dans la limite des tranches A, B et C.

Ces cotisations sont prises en charge à 62,5 % par la société et à 37,5 % par le bénéficiaire.

Concernant les charges fiscales et sociétés associées à la charge de la société, il est précisé que :

- la limite fiscale se situe à 8 % de la rémunération brute annuelle limitée à 8 fois le PASS (plafond annuel de la Sécurité sociale). Les deux cotisations (employeur et salarié) sont à prendre en compte ;
- la limite sociale se situe à 5 % de la rémunération brute annuelle limitée à 5 fois le PASS. Seule la cotisation patronale est considérée ;
- le forfait social de 20 % est dû par l'entreprise sur la part de cotisation dans la limite de l'enveloppe sociale. Au-delà, la cotisation est réintégrée dans le salaire et soumise à charges sociales.

NOTE 13 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement majeur n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes.

Autres avantages à long terme

Néant.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les avantages sont constitués des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail dont bénéficient l'ensemble des salariés au titre des conventions collectives rattachées à leurs contrats de travail. Au titre de l'exercice 2022-2023, ils représentent une somme de 253 milliers d'euros pour les membres du Comité Exécutif.

Paiements en actions

- a) Plans d'actions attribuées antérieurement.

Les actions attribuées aux membres du Comité Exécutif au titre des plans d'attribution gratuite d'actions antérieurs sont décrites en note 6.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

- b) Les attributions gratuites sur les actions de la société intervenues au cours de l'exercice pour l'ensemble des membres du Comité Exécutif sont décrites en note 6.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

Par ailleurs, il n'y a pas eu d'acquisition par la société en vue d'une cession à ses salariés, ni de cession par la société à ses salariés de ses propres actions, hors attributions gratuites effectives d'actions.

Le Groupe Bonduelle adhère aux principes du Code Afep-Medef en matière de rémunération.

NOTE 14 LISTE DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Les sociétés du groupe ont été consolidées de la façon suivante :

	Principales activités	% d'intérêts 30/06/2022	% contrôle 30/06/2023	% d'intérêts 30/06/2023
1. PAR INTÉGRATION GLOBALE				
France				
Bonduelle SA	Holding /Centrale de trésorerie	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS Champiloire	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Sud Ouest Légumes Alliance - Soléal SAS	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Frais Traiteur SAS	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Frais France SAS	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Traiteur International SAS	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Europe Long Life SAS	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Development SAS	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCA Cultures France Champignon	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCA Champignonnières de Rou Marson	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCA des Champignonnières du Moulin	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Champiland SAS	Conserve/Surgelé	95,00 %	95,00 %	95,00 %
Euromycel SAS	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
MOD Bond SAS (ex-Coviju 2)	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Coviju3 SAS	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Coviju4 SAS	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Ré SA	Réassurance	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SACSA SAS	Conserve/Surgelé	0,00 %	100,00 %	100,00 %
LBS Holding SARL	Holding	0,00 %	100,00 %	100,00 %
Étranger				
Bonduelle Northern Europe, Belgique	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Nederland, Pays-Bas	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BDG GmbH, Allemagne	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Nordic, Danemark	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Limited, Royaume-Uni	Sans activité	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Italia, Italie	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Agricola Lombarda, Italie	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Iberica SAU, Espagne	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BF Agricola 4G, Espagne	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BF Nature Bio 4G, Espagne	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Portugal, Portugal	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Polska, Pologne	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Ceska Republika, République tchèque	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Central Europe, Hongrie	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Kuban, Russie	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Coubanskie Conservi Russie, Russie ⁽¹⁾	Conserve/Surgelé	100,00 %	0,00 %	0,00 %
Agro-Rost, Russie	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %

	Principales activités	% d'intérêts 30/06/2022	% contrôle 30/06/2023	% d'intérêts 30/06/2023
Bonduelle Kazakhstan, Kazakhstan	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Argentina, Argentine	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Primeurop Argentina, Argentine	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Do Brasil Produtos Alimentícios, Brésil	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Ready Pac Foods Inc, USA	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Ready Pac Produce Inc, USA	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Missa Bay, LLC, USA	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Ready Pac Florence, Partnership, USA	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Salad Time, LLC, USA	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %

2. PAR MISE EN ÉQUIVALENCE**France**

Vegehub	Conserve/Surgelé	44,40 %	44,40 %	44,40 %
---------	------------------	---------	---------	---------

Étranger

Charleston US Acquisition Corporation, USA	Holding	35,00 %	35,00 %	35,00 %
Nortera Foods USA Inc., USA	Conserve/Surgelé	35,00 %	35,00 %	35,00 %
Nortera US Holding Inc, USA	Holding	35,00 %	35,00 %	35,00 %
Aliments Nortera Inc, Canada	Conserve/Surgelé	35,00 %	35,00 %	35,00 %
OP OASI, Italie	Frais	35,00 %	35,00 %	35,00 %
Huerta Gama SC, Espagne	Frais	16,66 %	16,66 %	16,66 %
Bonduelle Espagnola, Espagne	Sans activité	50,00 %	50,00 %	50,00 %
Aybioo	Conserve/Surgelé	34,00 %	0,00 %	0,00 %

(7) la société a été fusionnée avec la société Agro Rost.

5.6 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2023

A l'assemblée générale de la société BONDUELLE SCA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Bonduelle SCA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des goodwill (cf. note 3.5.1.1 « Goodwill », note 3.5.4 « Pertes de valeur sur actifs immobilisés » et note 10.1 « Goodwill »)	
<p>Risque identifié</p> <p>Les goodwill présentent des valeurs nettes comptables de 384,3 M€ au 30 juin 2023 (400,2 M€ au 30 juin 2022).</p> <p>Les tests de dépréciation effectués par la direction sur les goodwill de chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies par Bonduelle intègrent une part importante de jugements et d'hypothèses, portant notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les flux de trésorerie futurs, ▪ Les taux d'actualisation (WACC) et les taux de croissance à long terme utilisés pour la projection de ces flux. <p>Les valeurs recouvrables déterminées dans le cadre des tests de dépréciation ont fait l'objet de tests de sensibilité, à la hausse comme à la baisse, sur les hypothèses de taux d'actualisation, de taux de croissance à long terme et de taux de marge opérationnelle.</p> <p>Pour l'UGT Amérique du Nord / frais prêt à l'emploi, les tests de sensibilité réalisés par votre groupe indiquent notamment qu'une variation défavorable des hypothèses conduirait à identifier des valeurs recouvrables inférieures à la valeur nette comptable comme cela est présenté dans la note 10.1.</p> <p>Concernant les autres UGT, les tests de sensibilité réalisés conduisent à une valeur recouvrable supérieure à la valeur nette comptable. Toutefois, la valorisation de ces UGT reste dépendante des hypothèses du management comme indiqué dans la note 10.1.</p> <p>Nous avons donc considéré les tests de dépréciation des goodwill de ces UGT comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Notre réponse</p> <p>Nous avons pris connaissance des contrôles mis en place par la société dans le cadre de la préparation de la mise à jour des « mid-term visions » (MTV) préparées par chacune des « business units » (BU) sur lesquelles s'appuient les tests de dépréciation de chacune des UGT. Sur la base de ces informations, nous avons réalisé les procédures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses clés retenues pour : <ul style="list-style-type: none"> - La détermination des flux de trésorerie en lien avec les données opérationnelles sous-jacentes, - Le taux de croissance à long terme de ces flux par rapport à la pratique sectorielle. ▪ Nous avons apprécié, avec l'appui de nos spécialistes en évaluation, les taux d'actualisation retenus (WACC) dans leurs différentes composantes, y compris le cas échéant une prime pour tenir compte des facteurs de risques. ▪ Nous avons également effectué un examen critique de l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par votre groupe à une variation des principales hypothèses retenues. <p>Enfin nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes 3.5.1.1 « Goodwill », note 3.5.4 « Pertes de valeur sur actifs immobilisés » et note 10.1 « Goodwill ») de l'annexe aux comptes consolidés.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion de la Gérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité de la Gérance. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

5 COMPTES CONSOLIDÉS

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Deloitte & Associés	Mazars
A été nommé Commissaire aux Comptes de la société Bonduelle SCA par l'Assemblée Générale du 7 décembre 2006.	A été nommé Commissaire aux Comptes de la société Bonduelle SCA par l'Assemblée Générale du 20 décembre 1989.
Au 30 juin 2023, le cabinet Deloitte était dans la 17ème année de sa mission sans interruption.	Au 30 juin 2023, le cabinet Mazars était dans la 34ème année de sa mission sans interruption et dans la 25ème année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

5 COMPTES CONSOLIDÉS

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris La Défense et Lille, le 29 septembre 2023
Les commissaires aux comptes

MAZARS

Deloitte & Associés

Jean-Maurice EL NOUCHI

Edouard LHOMME